



NDAYISHIMIYE UN AN APRÈS

A-t-il tenu ses promesses pour les droits humains ?

L'Initiative pour les droits humains au Burundi

NDAYISHIMIYE UN AN APRES

A-t-il tenu ses promesses pour les droits humains ?

Juin 2021



QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE POUR LES DROITS HUMAINS AU BURUNDI ?

L'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) est un projet indépendant, qui vise à documenter l'évolution de la situation des droits humains au Burundi. L'IDHB cherche à révéler les causes des violations des droits humains, en vue d'établir une base de données précises et fiables qui aidera à rendre justice aux Burundais et à rétablir le respect des droits humains.

Les publications de l'IDHB analysent également le contexte politique et social dans lequel ces violations se produisent, afin de fournir une compréhension plus approfondie et plus nuancée des tendances des droits humains au Burundi.

L'IDHB n'a aucune affiliation politique. Ses enquêtes portent sur les violations des droits humains commises par le gouvernement burundais, ainsi que sur les abus perpétrés par des groupes d'opposition armés.

Carina Tertsakian, Lane Hartill et Thijs Van Laer dirigent l'IDHB, dont ils sont les principaux chercheurs. Ils travaillent sur les questions des droits humains au Burundi et dans la région des Grands Lacs en Afrique depuis de nombreuses années. Les rapports de l'IDHB sont le produit de leur collaboration avec un large éventail de personnes, à l'intérieur et à l'extérieur du Burundi.

L'IDHB accueille volontiers des commentaires sur ses publications, ainsi que de plus amples informations sur la situation des droits humains au Burundi. Veuillez écrire à l'adresse suivante : contact@burundihri.org ou +1 267 896 3399 (WhatsApp). Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.burundihri.org ou sur Twitter : www.twitter.com/@BHRI_IDHB.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	4
1. Les <i>Imbonerakure</i> : deux pas en avant, un pas en arrière	7
Une image nuancée	9
Aucune redevabilité réelle	10
Jeunes du parti au pouvoir frustrés	11
2. La police et le service de renseignement : la campagne anti-corruption masque de graves violations des droits humains	14
Une volonté de se débarrasser de certains agents du SNR	14
Le silence du gouvernement sur la torture et les meurtres	16
La lutte contre la corruption et la police : des résultats au coup par coup	18
3. Le CNL : une diminution des abus, mais cela va-t-il durer ?	21
Le « système » du CNDD-FDD reste inchangé	22
Le CNL dédaigné par Ndayishimiye	23
Un semblant de calme, jusqu'aux prochaines élections ?	24
4. La justice : obéir au parti au pouvoir plutôt qu'à la loi	26
Le CNDD-FDD, le pantin de la magistrature	26
Promesses et grâce présidentielle	29
« Personne n'est au-dessus de la loi »	30
5. Les médias : céder à l'(auto)censure ou renaître de leurs cendres ?	33
« L'autocensure peut être plus mortelle que la censure »	33
Le rameau d'olivier du président aux médias	35
Réactions aux initiatives du président	37
Accès à l'information auprès du gouvernement	38
Impact plus large sur la liberté d'expression	39
Quel avenir pour les médias au Burundi ?	39

RÉSUMÉ

Le président Évariste Ndayishimiye tiendra-t-il ses promesses et fera-t-il entrer le Burundi dans une nouvelle ère de respect des droits humains ? Ou, comme l'a affirmé un Burundais, ses discours ne sont-ils que des « mots qui s'envolent » ?

Telle est la question à laquelle les Burundais sont confrontés en 2021. Certains expriment le timide espoir qu'après des années de répression violente, leur pays pourrait être à un tournant, se permettant un sentiment de soulagement prudent face à la diminution des graves violations des droits humains. D'autres sont déçus qu'un grand nombre de pratiques du parti au pouvoir n'aient pas changé et restent sceptiques quant à la perspective de réformes de grande envergure. Le sentiment général est celui de l'incertitude. « *Nous attendons. Il est trop tôt pour se prononcer* », est un refrain courant.

Un an après l'investiture du président Ndayishimiye en juin 2020, l'Initiative pour les droits humains au Burundi (IDHB) présente le point de vue d'un échantillon de Burundais de cinq secteurs clés : les *Imbonerakure* (la ligue des jeunes du parti au pouvoir) ; la police et le service de renseignement ; le principal parti d'opposition, le Congrès national pour la liberté (CNL) ; le système judiciaire ; et les médias. L'IDHB propose également sa propre analyse des développements positifs et des préoccupations dans ces secteurs.

L'IDHB a interrogé des personnes dans chacun de ces domaines – presque toutes basées au Burundi, dans différentes régions du pays – et a sollicité leur point de vue sur l'impact des réformes, des réalisations et des promesses du président Ndayishimiye. La plupart des personnes interrogées sont des fonctionnaires de niveau intermédiaire, des membres de partis ou des journalistes, plutôt que des hauts représentants. L'intention était de rechercher les opinions des personnes dont les voix sont rarement entendues, mais qui ressentent avec acuité l'impact des décisions, ou de l'absence de décisions, du président. Pour des raisons de sécurité, leurs identités restent confidentielles – signe d'une peur persistante, malgré quelques améliorations.

L'image des progrès qui se dégage peut être déroutante. En effet, bon nombre de Burundais, notamment certains de ceux qui ont été interrogés, ne savent pas trop quelle conclusion tirer. Ils veulent croire que la situation s'améliore sous le nouveau gouvernement, mais ils ont été trompés tant de fois dans le passé qu'ils restent sur leurs gardes.

Il y a sans aucun doute eu des progrès au cours de l'année dernière, notamment une diminution notable des abus graves des *Imbonerakure* contre leurs opposants politiques. Mais dans le secteur de la justice, par exemple, la situation est restée déplorable, une véritable réforme restant une perspective lointaine. Les comportements de la police et du service de renseignement ont changé, mais dans une mesure limitée : moins de violations graves des droits humains ont été signalées, mais l'IDHB a continué à documenter des meurtres et la torture d'opposants politiques en 2021. Dans d'autres domaines, comme les médias, le président a pris des mesures prometteuses initiales,

mais il faudra un programme beaucoup plus audacieux pour restaurer un environnement ouvert et libre et dissiper le climat de peur.

Si la situation générale au Burundi a été plus calme au premier semestre 2021 qu'au cours des mois précédents, il y a eu plusieurs meurtres commis par des auteurs non identifiés. Lors de l'attaque la plus grave, une embuscade bien organisée contre plusieurs véhicules près de la ville de Muramvya le 9 mai 2021 a tué une douzaine de personnes, dont un officier militaire. Le 25 mai, des explosions de grenades dans la capitale économique, Bujumbura, ont fait plusieurs morts et blessés. Comme les années précédentes, des cadavres sont toujours découverts régulièrement dans différentes parties du pays, notamment dans la province de Cibitoke, où, selon une organisation de la société civile, 35 cadavres ont été retrouvés entre janvier et avril 2021 seulement. S'il est difficile d'enquêter sur ces cas, en particulier lorsque les victimes ne sont pas identifiées, le silence du gouvernement entourant ces découvertes macabres est choquant. Chaque fois qu'un cadavre est découvert, la police donne la même réponse standard – « *Nous lançons des enquêtes* » – et passe à autre chose, sans jamais annoncer les résultats de ses enquêtes.

Les discours du président Ndayishimiye reflètent ce que son public national et international veut entendre : la fin de la violence, les promesses de réformes, la levée des restrictions sur l'espace politique et civique, la répression de la corruption. Toutes ces questions sont sûres de plaire aux foules. Ndayishimiye et son gouvernement ont cherché à projeter une image largement bienveillante, avec le slogan « *Leta Mvyeyi – Leta Nkozi* » (État parent – État ouvrier). De nombreux Burundais se félicitent de ces sentiments, mais se demandent si le président a la capacité ou la détermination de traduire ses paroles en actes. Ils soulignent que jusqu'à présent, ses initiatives sont restées assez superficielles et que des gestes positifs ponctuels n'ont pas été suivis de réformes plus profondes. On ne sait pas non plus à quel point ses actions seront efficaces : persévéra-t-il à les mener à bien ? Comment s'assurera-t-il que son gouvernement fera le gros du travail en coulisses, une fois que l'étincelle de ses discours s'est éteinte ?

Une menace possible pour des réformes efficaces et durables est le délicat équilibre des pouvoirs au sein du gouvernement. Un an après le début de sa présidence, Ndayishimiye marche toujours sur la corde raide entre apaiser les membres de l'aile dure du parti au pouvoir et séduire le grand public, ainsi que les bailleurs de fonds internationaux. Certaines de ses réformes promises ont peut-être été interrompues en raison d'une impasse entre les autorités fidèles à Ndayishimiye et à son programme, et celles qui restent fidèles à l'héritage de son prédécesseur, feu Pierre Nkurunziza, et résistent aux changements qui pourraient ne pas leur bénéficier.

La prédominance des partisans de l'aile dure du parti au pouvoir – le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) – est la plus évidente lorsqu'il s'agit de faire face à l'héritage de la crise de 2015. Le calme relatif qui règne dans la plupart des régions du Burundi en 2021 ne doit pas aveugler les observateurs en ce qui concerne l'échec total du gouvernement à faire face au grand nombre d'assassinats, de torture, de disparitions forcées, de cas de violences sexuelles et d'arrestations arbitraires depuis 2015. Même

les assassinats politiques récents – par exemple dans les mois ayant précédé les élections de 2020 qui ont porté Ndayishimiye au pouvoir – ont été balayés sous le tapis. Le gouvernement de Ndayishimiye est déterminé à ignorer le bilan sanglant du CNDD-FDD et s’attend à ce que tout le monde fasse de même, sous le mantra « *turnons la page du passé* ».

L’accent public si nécessaire du gouvernement sur la lutte contre la corruption ne devrait pas être une distraction faisant oublier l’impunité persistante pour d’autres crimes. Un examen attentif de la campagne du gouvernement révèle que ses menaces de réprimer les actes répréhensibles sont inégalement appliquées et s’apparentent souvent à des fanfaronnades plutôt qu’à une véritable exigence de rendre des comptes. Les Burundais n’ont aucune difficulté à percevoir à jour les doubles standards et les tactiques de diversion. Les acteurs internationaux ne devraient pas non plus tomber dans le piège de la rhétorique ; ils devraient rappeler ses engagements au président Ndayishimiye, notamment en ce qui concerne la justice, un thème sur lequel il revient à maintes reprises dans ses discours. Le message des partenaires internationaux du Burundi doit être fort et clair : les gestes du président jusqu’à présent sont les bienvenus, mais ne sont pas proportionnels à la gravité des crimes qui ont été commis.

Le Burundi est encore un pays fragile, qui a subi une longue période de répression et de brutalité. Certains craignent que la violence ne reprenne si les menaces sécuritaires augmentent ou à l’approche des prochaines élections nationales en 2025 et 2027.¹ Dans ces circonstances, on ne peut s’attendre à ce qu’aucun gouvernement réforme le pays du jour au lendemain. Le président Ndayishimiye a fait quelques premiers pas timides, mais plus il laissera les problèmes s’envenimer, plus il sera difficile d’y remédier, et les membres de la vieille garde, avec leurs réflexes impitoyables et violents, pourraient progressivement reprendre le dessus. Le président Ndayishimiye doit maintenant profiter de l’élan et mettre en œuvre des réformes de grande envergure, sans tarder.

¹ Les prochaines élections législatives et locales du Burundi sont prévues pour 2025, et la prochaine élection présidentielle pour 2027.

1. LES *IMBONERAKURE* : DEUX PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE

« *Les Imbonerakure servent toujours la nation pour maintenir la sécurité, mais depuis les élections, quelque chose a changé.* » – Un membre des *Imbonerakure*

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Ndayishimiye, les *Imbonerakure* ont subi une transformation soudaine et controversée. Peu de temps après son investiture, Ndayishimiye a déclaré aux dirigeants du parti au pouvoir qu'il en avait assez d'entendre des informations négatives sur les *Imbonerakure* agissant en tant que forces de l'ordre autoproclamées et a ajouté qu'ils devraient se concentrer sur le développement.²

Ses ordres se sont rapidement répandus parmi les *Imbonerakure* à travers le pays. Par exemple, lors d'une réunion en novembre 2020, le secrétaire provincial du CNDD-FDD à Gitega a averti les *Imbonerakure* de rester vigilants, mais de laisser les questions de sécurité aux autorités compétentes. Un membre de la ligue des jeunes qui a assisté à la réunion a déclaré : « *Je vois un changement comparativement à l'époque de Nkurunziza. (Avant) nous avons le pouvoir d'arrêter (quelqu'un) sans qu'aucune autorité ne nous envoie (l'arrêter) et nous pouvions le punir et lui faire payer une amende s'il avait commis une faute.* »³

Des jeunes du parti au pouvoir dans d'autres provinces ont confirmé avoir reçu des instructions similaires au second semestre 2020, leur disant qu'ils devaient améliorer leur image.⁴ Ces instructions semblent avoir été émises directement par le président Ndayishimiye. Même si elles ont ensuite été contredites par de hauts responsables du parti et du gouvernement – et parfois par le président lui-même – les *Imbonerakure* ont confirmé qu'elles s'étaient propagées aux échelons inférieurs du parti.

Depuis des années, des membres des *Imbonerakure* se sont rendus coupables d'assassinats, de passages à tabac et d'arrestations arbitraires, notamment de membres de l'opposition ou de personnes refusant d'adhérer au CNDD-FDD. Le gouvernement a utilisé les *Imbonerakure* comme arme principale pour réprimer les opposants et les détracteurs.⁵ Cela a changé dans la plupart des provinces. « *On ne voit pas des gens se faire battre pour appartenir à un parti d'opposition ou pour s'être absents des travaux communautaires* », a déclaré un membre des *Imbonerakure*, faisant référence à la région où il habite.⁶ Les *Imbonerakure* avaient souvent l'habitude de forcer les gens à

² L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

³ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 5 avril 2021.

⁴ Entretiens avec d'actuels et d'anciens membres des *Imbonerakure* dans trois provinces, 28 et 30 avril et 2 mai 2021.

⁵ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Une paix de façade, la peur au quotidien », <https://burundihri.org/rep/Report-Jan-2020-Fr.pdf>, janvier 2020, et « Le prix mortel de l'opposition », <https://burundihri.org/index2.html>, juin-juillet 2020.

⁶ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 30 avril 2021.

participer au nettoyage des rues, à la construction de bureaux administratifs ou à l'entretien des routes.

La nouvelle approche du CNDD-FDD envers les *Imbonerakure* a donné un moment de répit, non seulement aux opposants politiques, mais également aux citoyens ordinaires, notamment en milieu rural. Dans de nombreuses communes,⁷ les *Imbonerakure* ont cessé d'effectuer des patrouilles nocturnes et de surveiller les barrières, qui étaient souvent des sites de harcèlement et d'extorsion de passants dans un passé récent.⁸ Bien qu'ils continuent de collaborer avec la police et le Service national de renseignement (SNR), bon nombre d'*Imbonerakure* ne font plus la loi sur leurs collines.

Un membre des *Imbonerakure* a même déclaré qu'on lui avait ordonné de remettre son arme dans un camp militaire. Il a ajouté que certains de ses camarades, qui pensaient que c'était une blague, ont été battus lorsqu'ils ont hésité à le faire.⁹ On ne sait pas si des *Imbonerakure* d'autres régions ont également reçu l'ordre de remettre leurs armes. Dans le passé, les *Imbonerakure* ont reçu des armes et un entraînement, afin que le gouvernement puisse compter sur eux pour combattre ses ennemis. En septembre 2020, après des attaques menées par des groupes armés d'opposition, le secrétaire national des *Imbonerakure*, Sylvestre Ndayizeye, avait promis davantage de distributions d'armes.¹⁰

Dans plusieurs provinces, des gouverneurs ou des administrateurs communaux, dont la plupart ont été nommés après les élections de 2020, ont pris une position plus ferme contre les *Imbonerakure*. En août 2020, lorsque l'administrateur d'une commune a ordonné au responsable local de la ligue des jeunes de dire à ses collègues qu'à partir de maintenant, tout le monde serait tenu pour responsable, le chef des *Imbonerakure* a déclaré : « *J'ai senti pour la première fois de la peur et un sentiment de redevabilité.* »¹¹ Un autre membre a expliqué qu'il avait peur d'être arrêté, citant l'exemple de l'ancien vice-président provincial des *Imbonerakure* à Gitega, qui a été condamné à quatre ans de prison en décembre 2020 pour le meurtre d'un voleur.¹²

En avril 2021, la gouverneure de Ruyigi, Emérencienne Tabu, aurait ordonné au procureur provincial de préparer des mandats d'arrêt contre certains des *Imbonerakure* les plus zélés de sa province, pour détention illégale d'armes et autres délits. Son mari, le lieutenant-colonel Thaddée Butumagu, est proche de Ndayishimiye et membre de sa brigade de sécurité.¹³

⁷ Le Burundi est divisé en 18 provinces. Chaque province est divisée en communes. Chaque commune est divisée en zones, qui sont à leur tour divisées en collines.

⁸ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 30 avril 2021 et avec un membre des *Imbonerakure*, 13 avril 2021.

⁹ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

¹⁰ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

¹¹ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 7 mai 2021.

¹² Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 5 avril 2021.

¹³ Entretien avec une personne bien informée au sujet de ces événements, 2 avril 2021.

Une image nuancée

Bien qu'il y ait des signes clairs que le comportement des *Imbonerakure* s'est amélioré à travers le pays, un examen plus attentif de la situation dans certaines régions révèle une image différente. Dans des provinces comme Bubanza, Cibitoke et Rumonge, les *Imbonerakure* continuent de mener des patrouilles nocturnes et de contrôler les barrières sur les routes. Les habitants de Bubanza se sont plaints que certains *Imbonerakure* sont devenus des voyous à gages, réglant des comptes entre citoyens ordinaires, souvent violemment et contre rémunération, et ont continué à battre des gens, notamment des membres du CNL (voir chapitre 3).¹⁴

Ces provinces, frontalières de la République démocratique du Congo (RDC), ont connu des incursions répétées menées par des groupes d'opposition armés. Lors d'une réunion de sécurité à Bubanza fin 2020, une autorité provinciale de la police et une autorité du SNR ont appelé les *Imbonerakure* à intensifier les patrouilles nocturnes. « *Gardez vous-même la sécurité* », a déclaré l'officier de police. « *Que je voie au moins cinq, six, sept ou huit jeunes debout sur les routes et les avenues à 2h et 3 h du matin. Vous savez que les groupes armés en provenance du Congo passent souvent par ici vers la (forêt de la) Kibira. Surveillez aussi la fraude. Je sais que vous connaissez les fraudeurs. La fois passée, j'ai pu attraper 30 pagnes venus frauduleusement de la RDC, ainsi que les transporteurs. Cette fois ci... nous allons tirer.* »¹⁵

Le gouvernement burundais continue d'utiliser les *Imbonerakure* pour combattre les groupes d'opposition armés burundais en RDC, ou lorsqu'ils attaquent le Burundi.¹⁶ En août 2020, au moins deux *Imbonerakure* ont été tués dans des affrontements avec des assaillants qui sont passés de la RDC à la commune de Musigati, dans la province de Bubanza.¹⁷ En mai 2021, une dizaine d'*Imbonerakure* de Musigati sont entrés en RDC à la demande du gouvernement burundais pour combattre les groupes armés burundais basés dans ce pays. Les *Imbonerakure* choisis pour la mission avaient combattu avec le CNDD-FDD pendant la guerre civile au Burundi ou avaient déjà servi dans l'armée. L'un d'eux a déclaré qu'ils avaient reçu chacun 100 000 francs burundais (environ 50 \$ US) avant de partir, et qu'on leur avait affirmé qu'ils recevraient 200 000 francs burundais supplémentaires sur leurs comptes bancaires.¹⁸

¹⁴ Entretiens avec des témoins et un représentant du CNL, province de Bubanza, février et mars 2021.

¹⁵ Informations de sources confidentielles, fin 2020.

¹⁶ Groupe d'Experts sur la République démocratique du Congo, rapport à mi-parcours, <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rapport-mi-parcours-du-groupe-d-experts-sur-la-r-publique-d-2>, 23 décembre 2020.

¹⁷ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

¹⁸ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 3 mai 2021. Voir également Radio Inzamba, « Bubanza : Des *Imbonerakure* déployés en RDC pour combattre des rebelles », <https://inzamba.org/bubanza-des-imbonerakure-deployes-en-rdc-pour-combattre-des-rebelles/>, 4 mai 2021.

Aucune redevabilité réelle

Ces variations à travers le pays se sont reflétées dans les réactions des *Imbonerakure* aux déclarations répétées du président Ndayishimiye sur la redevabilité : certains les ont prises au sérieux, tandis que d'autres ont estimé qu'il ne faisait que jouer pour le public. Une question sur laquelle ils semblaient s'accorder : le président ne réclamerait pas d'enquêtes sur les nombreux crimes commis par les *Imbonerakure* avant son arrivée au pouvoir. « *Le président a dit qu'il ne peut pas punir toutes les violations du passé, qu'il pardonne et que nous sommes dans un nouveau commencement* », a déclaré un membre des *Imbonerakure*.¹⁹ Jusqu'à présent, la redevabilité pour les abus passés – même ceux commis aussi récemment qu'en 2019 ou 2020 – reste cruellement absente.

L'une des rares exceptions est l'inculpation de deux *Imbonerakure* condamnés à 15 ans de prison pour le meurtre de Richard Havyarimana, membre du CNL à Mwaro, à deux semaines des élections présidentielles de 2020.²⁰ Une source à Mwaro a déclaré que cette condamnation rare a eu un effet positif sur d'autres *Imbonerakure* : « *Les Imbonerakure sont calmes pour le moment. On peut penser qu'ils ont peur. Ils n'ont pas compris comment Rwembe (l'un des deux Imbonerakure jugés pour le meurtre) pouvait être condamné alors qu'il était influent et alors qu'on (le CNDD-FDD) venait de gagner les élections.* » Lorsqu'un autre *Imbonerakure* a attaqué le père de Havyarimana en mai 2021 et a tenté de l'arrêter, la police l'a empêché de le faire. Plus tard, l'*Imbonerakure* a quand même réussi à arrêter le père de Havyarimana, mais l'administrateur de la commune a apparemment joué un rôle positif et a tenté de le protéger, contrairement au rôle négatif que les autorités ont joué lorsque Havyarimana a été tué. Le père de Havyarimana a ensuite été libéré.²¹

Malgré l'intention déclarée du président de réprimer les abus, le risque de poursuites ne semble pas dissuader tous les membres de la ligue des jeunes. Un dirigeant *Imbonerakure* d'une province du sud a déclaré : « *Le mouvement des Imbonerakure est reconnu par le parti au pouvoir. Comment est-ce qu'un Imbonerakure peut être traduit en justice alors que même le procureur a une garde d'Imbonerakure en plus des policiers ?... Le président actuel connaît le travail des Imbonerakure. C'est pourquoi nous ne pouvons pas avoir peur de lui.* »²² Au cours de son mandat de secrétaire général du CNDD-FDD d'août 2016 jusqu'à son élection à la présidence en mai 2020, Ndayishimiye a fait peu d'efforts visibles pour contenir les *Imbonerakure*.²³

Comme expliqué au chapitre 4, les *Imbonerakure* sont plus susceptibles d'être maintenus en détention lorsqu'ils ont commis un crime contre un autre membre du CNDD-FDD, plutôt que contre un opposant politique présumé. Dans de nombreux autres cas, ils sont libérés à la suite de

¹⁹ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

²⁰ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Richard Havyarimana », Le prix mortel de l'opposition, <https://burundihri.org/index2.html#1>, juin 2021.

²¹ Entretien avec une source confidentielle, 25 mai 2021.

²² Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 4 et 17 mai 2021.

²³ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Loyaliste du parti ou réformateur ? L'homme qui pourrait devenir le prochain président du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Avr-2020-Fr.pdf>, avril 2020.

pressions exercées par des représentants du parti ou du gouvernement, ou ne sont jamais été arrêtés en premier lieu.²⁴ Les *Imbonerakure* sont plus susceptibles d'être sanctionnés par leur propre parti que d'être tenus de rendre des comptes par le biais de procédures judiciaires. Des membres des *Imbonerakure* ont évoqué au moins trois cas récents, dans différentes provinces, dans lesquels des membres accusés de délits mineurs ont été battus dans les permanences du CNDD-FDD, puis relâchés. Un dirigeant des *Imbonerakure* au courant d'un de ces cas a déclaré : « *Chaque Imbonerakure qui est maintenant accusé d'un crime, il n'est pas emprisonné. Il est puni directement dans les différentes permanences du parti, sauf quand le crime a été commandité par un haut cadre du parti.* »²⁵

Compte tenu de l'absence de véritable redevabilité, on ne sait pas combien de temps durera l'accalmie actuelle des abus. Un membre des *Imbonerakure* a estimé que les progrès étaient superficiels : « *Je ne dirais pas que ce sont des changements de comportement, plutôt une imposition d'un comportement à adopter* », a-t-il déclaré.²⁶

Jeunes du parti au pouvoir frustrés

Un *Imbonerakure* s'est plaint que depuis qu'on lui avait ordonné, ainsi qu'à d'autres, de s'abstenir d'activités de « sécurité », il avait perdu sa principale source de revenus. « *Ils ne m'ont pas changé, mais ils m'ont privé de presque tout. C'est la même chose pour plusieurs (Imbonerakure) dans d'autres provinces.* »²⁷ Il n'était pas le seul *Imbonerakure* à exprimer sa frustration de perdre sa source de revenus, souvent obtenue en extorquant de l'argent aux citoyens lors de patrouilles nocturnes, de contrôles aux barrières ou d'arrestations arbitraires. D'autres ont perdu leur emploi lorsque le ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Gervais Ndirakobuca, alias Ndakugarika (« Je vais te tuer »), leur a interdit de travailler sur les parkings des bus et a remplacé les percepteurs locaux, dont bon nombre étaient des *Imbonerakure*, par des membres du CNDD-FDD plus instruits.²⁸

En conséquence, un grand nombre d'*Imbonerakure* ont eu recours à des emplois informels tels que chauffeurs de taxi-motos et de taxis-vélos, ou peuvent être vus oisifs assis dans les rues.²⁹ Des responsables du parti et du gouvernement les ont encouragés à s'intégrer dans des coopératives, en particulier les coopératives Sangwe qui reçoivent des prêts du gouvernement mais sont presque exclusivement composées de membres du parti au pouvoir, en particulier des *Imbonerakure*.³⁰

²⁴ Entretiens avec un magistrat et un juge, 8 avril et 15 mai 2021.

²⁵ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

²⁶ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

²⁷ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

²⁸ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 30 avril 2021.

²⁹ Entretiens avec des membres des *Imbonerakure*, 13 et 28 avril 2021.

³⁰ Entretiens avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021, avec un ancien membre des *Imbonerakure*, 2 mai 2021, et avec des sources dans le secteur coopératif, février 2021.

Le rôle réduit, les difficultés financières et l'influence moindre des *Imbonerakure* ont conduit certains membres à remettre en question leur loyauté envers le CNDD-FDD. « *Les Imbonerakure se lamentent et menacent de ne plus voter pour le CNDD-FDD* », a déclaré un membre des *Imbonerakure*. « *(Les Imbonerakure) affirment qu'ils ont obtenu la victoire (électorale) du parti. Ils ne comprennent pas comment ce même parti leur ôte le pain de la bouche.* »³¹ Un autre a admis : « *Je regrette le travail que j'ai fait pour que le nouveau président gagne les élections... J'ai personnellement passé deux jours sans dormir pour essayer d'influencer le résultat du vote.* »³² Bon nombre d'*Imbonerakure* auraient été impliqués dans des irrégularités au cours des élections de mai 2020 qui ont porté le président Ndayishimiye au pouvoir.

De nombreux *Imbonerakure* espéraient que Révérien Ndikuriyo, connu auparavant comme un partisan de la ligne dure et qui a été élu secrétaire général national du CNDD-FDD en janvier 2021, rétablirait leur statut. Mais lors de sa première tournée dans le pays dans ses nouvelles fonctions, Ndikuriyo a semblé renforcer le message du président, du moins dans le sud du Burundi. À Bururi, il aurait déclaré aux membres du CNDD-FDD : « *Les gens n'ont pas voté pour nous à Bururi et Rumonge. Pourquoi ? Parce que vous maltraitez les gens... Nous ne vous empêcherons pas de maintenir la sécurité, mais (faites-le) d'une façon légale. Si vous voyez quelque chose qui ne va pas, communiquez ça à l'administration ou au responsable de la sécurité.* »³³ Il a répété ce message dans la province de Rumonge et dans sa province natale de Makamba, où il a ordonné aux membres du CNDD-FDD de cesser de maltraiter les membres du CNL qui les ont vaincus dans plusieurs collines lors des élections.³⁴

Les incursions de groupes armés d'opposition dans le sud et l'ouest du pays en août et septembre 2020 (voir chapitre 2) ont montré les limites de ces changements, puisque les *Imbonerakure* ont de nouveau obtenu la prérogative d'arrêter et de battre les présumés collaborateurs de groupes armés ou opposants.³⁵ Un responsable de la ligue des jeunes dans une zone touchée par l'insécurité a assuré avoir reçu de nouvelles instructions – en contradiction avec les précédentes – d'organiser des patrouilles nocturnes, et a confirmé qu'ils continuaient à le faire, même après que la menace d'attaques se soit dissipée. « *Tu crois que sans les Imbonerakure, la situation dans (cette localité) serait comment ?* » a-t-il déclaré. « *Nous avons aidé la police, et voilà, la paix est totale. Ceux qui n'ont pas été tués sont emprisonnés.* »³⁶

En conséquence, un dirigeant local de la ligue des jeunes dans une province du sud pensait que peu de choses avaient changé. « *Les dirigeants des Imbonerakure sont toujours les mêmes* », a-t-il

³¹ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 5 avril 2021.

³² Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

³³ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure* présent à la réunion, province de Bururi, avril 2021.

³⁴ Entretiens avec des membres du CNDD-FDD présents à ces réunions, provinces de Makamba et de Rumonge, avril et mai 2021.

³⁵ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

³⁶ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 4 et 17 mai 2021.

déclaré. « *Et je suis sûr qu'aucun gouvernement ne suspendra les Imbonerakure, car nous avons un grand rôle dans la société.* »³⁷

Certains Burundais soupçonnent que la situation pourrait à nouveau changer après les élections locales du CNDD-FDD, programmées pour commencer à la mi-juin, lorsque de nouveaux chefs de parti pourraient être nommés. Plusieurs dirigeants du parti au pouvoir, comme le Premier ministre Alain Guillaume Bunyoni, ont leurs propres réseaux au sein du parti et de sa ligue des jeunes. Un membre du CNDD-FDD a déclaré : « *Si le nouveau régime parvient à changer (les institutions provinciales), on peut espérer, mais je n'ai pas d'espoir si Bunyoni est (encore) là parce qu'il (était) le bras droit du président Nkurunziza.* »³⁸

D'autres membres des *Imbonerakure* espéraient que les élections nationales de 2025 et 2027 les ramèneraient sur le devant de la scène : « *Je trouve que ces moments ne sont pas faciles pour nous (mais) ils vont avoir besoin de nous pendant la période électorale* », a déclaré l'un d'eux.³⁹

³⁷ Entretien avec un dirigeant des *Imbonerakure*, 30 avril 2021.

³⁸ Entretien avec un membre du CNDD-FDD, 18 avril 2021.

³⁹ Entretien avec un membre des *Imbonerakure*, 28 avril 2021.

2. LA POLICE ET LE SERVICE DE RENSEIGNEMENT : LA CAMPAGNE ANTI-CORRUPTION MASQUE DE GRAVES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

« Les discours du président nous font peur car (au SNR) ils deviennent réalité. » – Agent du SNR

Une volonté de se débarrasser de certains agents du SNR

Peu de temps après que le président Ndayishimiye ait nommé Ildephonse Habarurema à la tête du SNR en 2020, Habarurema a rencontré des responsables du SNR et a commencé par un avertissement : il ne voulait pas entendre parler d'agents impliqués dans des vols ou terrorisant et extorquant de l'argent aux gens.⁴⁰

Ceci était loin de la façon dont le SNR avait été géré dans le passé. Du temps de leurs anciens patrons, les membres du SNR faisaient partie des hommes les plus redoutés du pays, tuant, arrêtant et torturant atrocement des dizaines d'opposants présumés. Certains agents du SNR ont utilisé leur réputation pour extorquer de l'argent ou d'énormes rançons à des détenus vulnérables et à leurs familles ; d'autres étaient impliqués dans le commerce illicite et le trafic de marchandises. Leurs supérieurs soit détournaient le regard soit étaient activement impliqués dans ces pratiques.

Le président Ndayishimiye a donné le feu vert à Habarurema pour réprimer les pratiques corrompues des agents du SNR, mais non, semble-t-il, les violations des droits humains à motivation politique. Ndayishimiye a permis à certains des artisans de la répression politique lors des manifestations de 2015 contre le troisième mandat de Nkurunziza d'occuper des postes de haut rang au SNR, notamment Alfred Museremu, chef du département du renseignement intérieur depuis 2020, et Alexis Ndayikengurukiye, alias Nkoroka, qui travaille au sein de la direction des opérations du SNR. Les deux hommes ont été impliqués dans de graves violations des droits humains depuis 2015.⁴¹

Un membre du SNR a déclaré que cela avait été un « cauchemar » depuis que Ndayishimiye a commencé ses efforts de lutte contre la corruption. Des membres du SNR mal payés avaient peur de gonfler leurs salaires par le biais de la corruption. Il a déclaré qu'à début avril 2021, plus de 12 agents du SNR avaient été arrêtés et étaient détenus par la police ou en prison, semant la peur parmi leurs collègues.⁴²

⁴⁰ Entretien avec un membre du SNR, 3 avril 2021.

⁴¹ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020. Voir également « Enquête de l'APRODH sur la composition, les abus, les responsabilités, l'impunité au Service national de renseignement du Burundi/Organe cité dans les violations des droits humains », <https://www.focode.org/574/>, 25 août 2016, et Ndondeza, « Disparition forcée de Savin Nahindavyi, Officier du SNR », <https://ndondeza.org/declaration-du-focode-n0052017-du-16-mars-2017/>.

⁴² Entretien avec un membre du SNR, 3 avril 2021.

L'un des premiers à être démis de ses fonctions au début de 2021 était Gérard Ndayisenga, un vétéran à la réputation brutale qui avait été le chef provincial du SNR dans plusieurs provinces, plus récemment à Mwaro. En mars 2018, alors qu'Habarurema était chef de cabinet au SNR, Ndayisenga s'est assuré une place sur sa liste noire lorsqu'il a été accusé d'avoir battu et arrêté des négociants en or de la commune d'origine d'Habarurema, Muyinga. Habarurema a conduit jusqu'à Muyinga, a libéré les commerçants et a aidé à faire partir Ndayisenga de Muyinga.⁴³

Plus récemment, en octobre 2020, Ndayisenga a mené une opération au cours de laquelle six membres du CNL et un policier ont été arrêtés après avoir été trompés pour se rendre dans la province de Mwaro. Ndayisenga, armé d'un pistolet, a ordonné à la police et aux agents du SNR d'arrêter les membres du CNL. Ils leur ont attaché les mains, leur ont bandé les yeux et les ont conduits à Bujumbura où ils ont été transférés dans un autre véhicule. Ils ont ensuite été conduits jusqu'à la rivière Rusizi dans la province de Cibitoke où leurs bandeaux ont été retirés, et ils ont pu voir des hommes armés les garder. On pense que la plupart des hommes ont été tués ; leurs corps n'ont pas été retrouvés.⁴⁴

Ndayisenga a été associé à plusieurs autres violations graves des droits humains, notamment le passage à tabac de deux membres du CNL en janvier 2021 et des arrestations arbitraires de membres de l'opposition dans la province de Bujumbura en 2019 et 2020. Selon certaines allégations, il aurait été impliqué dans le meurtre ainsi que la torture de militaires après une attaque contre un camp militaire dans la province de Muyinga en janvier 2017.⁴⁵

Après la destitution de Ndayisenga de son poste à Mwaro, d'autres membres du SNR ont été arrêtés ou convoqués au siège du SNR à Bujumbura pour y être interrogés. Joe Dassin Nduwimana (souvent appelé Nkezabahizi), un agent du SNR dans la commune de Mutimbuzi, province de Bujumbura, qui avait été lié à de multiples violations des droits humains, en faisait partie. Son arrestation, ainsi que celle du chauffeur de l'agent du SNR Joseph Mathias Niyonzima, alias Kazungu, et d'autres agents du SNR dans la ville de Bujumbura et la province de Makamba ont fait naître une vague d'inquiétude au sein du SNR. C'était la première fois de mémoire récente qu'autant d'agents puissants du SNR étaient arrêtés ou démis de leurs fonctions coup sur coup.⁴⁶

⁴³ Pour des informations sur Ildephonse Habarurema et Gérard Ndayisenga, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

⁴⁴ Entretiens avec des sources bien informées au sujet de ces événements, 29 janvier et 10 février 2021. Voir également SOS Médias, « Mwaro : sept individus sont introuvables après être arrêtés par les renseignements », <https://www.sosmediasburundi.org/2020/10/16/mwaro-sept-individus-sont-introuvables-apres-etre-arretes-par-les-renseignements/>, 16 octobre 2020.

⁴⁵ Entretien avec des sources bien informées au sujet de ces arrestations, 9 et 10 mars 2021 ; Ligue Iteka, « Rapport trimestriel de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA », http://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2019/01/BULLETTIN_ITEKA_IJAMBO_ENG_145.pdf, 14 au 20 janvier 2019 ; Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), « Le Burundi au bord du gouffre : retour sur deux années de terreur », https://www.fidh.org/IMG/pdf/burundi_rapportconjoint_juin2017_fr_final_vweb.pdf, juin 2017.

⁴⁶ Entretiens avec des sources au SNR, 14 et 15 janvier et 3 avril 2021. Le ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, Ndirakobuca, a utilisé Niyonzima comme intermédiaire et exécuteur pour cacher son implication dans les crimes des années précédentes. Niyonzima a été impliqué dans le meurtre d'opposants au gouvernement et dans l'enterrement de leurs corps. Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

Ndayishimiye a même permis au SNR, qui dépend directement du président, d'arrêter un homme d'affaires puissant ayant des liens étroits avec le CNDD-FDD et que l'on croyait intouchable sous Nkurunziza : Vénérand Kazohera a été arrêté par le SNR en janvier 2021, interrogé, puis libéré.⁴⁷

Les raisons de ces arrestations restent floues. Des rapports non confirmés font état de corruption, de détournement de fonds ou d'une implication présumée dans des affaires illégales ou dans du trafic. D'autres sources indiquent qu'elles peuvent être le résultat de règlements de compte internes. Les arrestations permettent également à Ndayishimiye ainsi qu'à Habarurema d'utiliser la corruption comme prétexte pour renvoyer des agents du SNR pour d'autres raisons. Leur limogeage fait apparaître Ndayishimiye sous un jour positif aux yeux des Burundais et des acteurs internationaux, donnant l'impression qu'il est sérieux au sujet de l'élimination des agents corrompus de niveau inférieur et intermédiaire. Cependant, les arrestations ont suscité la colère de certains agents supérieurs du SNR, qui ne sont pas satisfaits de la direction d'Habarurema à la tête du SNR.

Le silence du gouvernement sur la torture et les meurtres

Ndayishimiye et Habarurema ont toléré la poursuite de la torture au SNR. Fin 2020 et début 2021, les autorités provinciales du SNR ont envoyé régulièrement des détenus accusés de collaboration avec l'opposition armée à leur siège à Bujumbura, où ils ont été torturés. En revanche, dans plusieurs provinces, dont Muyinga, Makamba et Bubanza, les nouveaux chefs provinciaux du SNR nommés après les élections de 2020 ne sont pas connus pour avoir été impliqués dans de graves violations des droits humains depuis leur prise de fonction.

Au début de la première année de Ndayishimiye au pouvoir, des agents de la police et du SNR ont arrêté arbitrairement des dizaines de membres du CNL et ont battu brutalement nombre d'entre eux, notamment à la suite d'incursions de groupes armés en août et septembre 2020, au cours desquelles des assaillants armés ont tué au moins 16 personnes, dont plusieurs membres du CNDD-FDD.⁴⁸

Alors que Ndayishimiye minimisait les inquiétudes suscitées par ces incursions,⁴⁹ les forces de sécurité intensifiaient leurs opérations. Des membres de l'unité de police appelée Groupe mobile d'intervention rapide (GMIR) ont été impliqués dans le passage à tabac de combattants présumés. De hauts responsables de la police, dont Thaddée Birutegusa, l'ancien commissaire régional de la police pour la région sud, ont menacé d'affamer les habitants de la commune de Burambi dans la province de Rumonge s'ils refusaient de dénoncer les assaillants.⁵⁰

En janvier 2021, des agents de la police et du service de renseignement de la province de Rumonge ont torturé ou tué plusieurs personnes soupçonnées d'être associées à des groupes armés. La police

⁴⁷ Entretien avec des sources bien informées au sujet de ces événements, 6 janvier 2021.

⁴⁸ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

⁴⁹ Émission publique à la radio avec le président Ndayishimiye à Gitega, 25 septembre 2020.

⁵⁰ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

a arrêté puis abattu Déogratias Niyongabo, alias Côme, et Protais Niyungeko, qu'ils soupçonnaient tous deux d'appartenir à un groupe armé d'opposition. L'IDHB a documenté le cas d'Égide Sindayigaya, décédé en détention en janvier 2021 après que des agents du SNR l'ont torturé, ainsi que plus d'une douzaine d'autres cas de torture depuis les élections de mai 2020.⁵¹

Plus récemment encore, en avril 2021, plusieurs membres du CNL ont été arrêtés sur des accusations de collaboration avec l'opposition armée ou d'autres actes de violence. L'IDHB a documenté les cas de trois membres du CNL qui ont été emmenés au siège du SNR à Bujumbura, où ils ont été torturés. Dans un cas, des agents du SNR ont bandé les yeux du détenu et l'ont bâillonné, lui ont attaché les mains derrière le dos et l'ont fouetté avec des câbles électriques. Des agents du service de renseignement lui ont alors mis un couteau sous la gorge et un fusil à la tête, menaçant de le tuer s'il ne révélait pas d'informations sur ses liens présumés avec des groupes d'opposition armés.⁵² Dans un autre cas, des agents du SNR ont bandé les yeux d'un membre du CNL et l'ont battu à plusieurs reprises avec ce qu'il lui a semblé un tuyau ou une barre de fer. Ils ont tenté de le forcer à impliquer un groupe d'hommes dans le meurtre d'un membre du CNDD-FDD. « *Tant que tu refuses de nous parler de ces... personnes, on va te frapper à la tête pour te tuer* », ont-ils déclaré. Le détenu a répondu : « *Allez-y, je ne peux pas accuser des gens que je ne connais pas.* » Avant de le relâcher, un haut responsable du SNR lui a dit qu'il était innocent et s'est excusé de l'avoir détenu au SNR, expliquant que les enquêtes « *se passent comme ça* ». ⁵³

Ndayishimiye est resté silencieux concernant ces meurtres et actes de torture. Ses nombreuses déclarations sur la justice et la fin de l'impunité ne semblent pas s'appliquer lorsque la police tue ou torture des opposants armés présumés, ou bien lorsqu'elle arrête de façon arbitraire des opposants politiques qui sont ensuite torturés par le SNR.

Pourtant, lors d'un discours prononcé dans un institut de formation de la police à Bubanza le 11 juin 2021, Ndayishimiye a implicitement fait allusion à des violations des droits humains par la police. Il a exhorté la police à agir avec neutralité, à jouer un rôle de médiation et à défendre les droits de tous les citoyens burundais. « *Quelqu'un qui viole les droits de l'homme, qu'il soit grand ou petit, nous voulons que cette personne n'ait pas de place ici dans notre pays* », a-t-il déclaré. Il a averti qu'il n'assumerait pas la responsabilité des violations qu'ils commettent sous son mandat : « *Je refuse que demain, on dise que le pouvoir de Ndayishimiye a protégé les tueurs puisqu'ils étaient de la même famille, ethnie ou province. C'est moi qui vous mandate comme votre chef suprême parce que c'est moi qui en serai responsable.* » ⁵⁴

⁵¹ L'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Rumonge : actes de torture et meurtres au nom de la sécurité » <https://burundihri.org/#march-2021>, mars 2021, et « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

⁵² Entretien avec une source confidentielle, 27 et 28 mai 2021.

⁵³ Entretien avec une source confidentielle, 28 mai 2021.

⁵⁴ Extraits du discours du Président Ndayishimiye à Mitakataka (Bubanza), <https://www.youtube.com/watch?v=QmCU9aiG8OE>, 11 juin 2021. Voir également Présidence, « Le Chef de l'État demande aux forces de l'ordre de jouer le rôle de vrai médiateur », <https://www.presidence.gov.bi/2021/06/11/le-chef-de-letat-demande-aux-forces-de-lordre-de-jouer-le-role-de-vrai-mediateur/>, 11 juin 2021, et SOS Médias, « Évariste

La lutte contre la corruption et la police : des résultats au coup par coup

En février 2021, Gervais Ndirakobuca, le puissant ministre de l'Intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, a commencé à s'exprimer régulièrement sur les efforts de lutte contre la corruption. Il a brusquement remplacé des percepteurs d'impôts à Bujumbura et plus tard dans tout le pays, et en avril, il a licencié les comptables de l'État dans toutes les communes, dans le cadre de la campagne anti-corruption.⁵⁵

En tant que ministre responsable de superviser la police, Ndirakobuca s'est également intéressé aux pratiques de corruption au sein de la police. C'était un coup de semonce pour les policiers qui, pendant de nombreuses années, ont régulièrement extorqué de l'argent aux habitants pour augmenter leurs bas salaires.

Certains policiers à Bujumbura ont été la cible de ces efforts de lutte contre la corruption. Un policier de Bujumbura a déclaré que peu de temps après l'élection de Ndayishimiye, cinq agents de la police routière ont été fouillés et il a été découvert qu'ils avaient extorqué une importante somme d'argent aux véhicules qui passaient. L'information, notamment le montant qu'ils auraient extorqué, a été diffusée par SMS à d'autres policiers.⁵⁶ Le message était clair : si vous volez, nous vous humilierons.

Des mesures anti-corruption sont indispensables au Burundi, l'un des pays les plus corrompus d'Afrique.⁵⁷ Mais la campagne peut aussi être un moyen de redorer l'image de Ndirakobuca, Ndayishimiye et, plus généralement, du gouvernement burundais. Il est ironique que Ndirakobuca, une autorité de haut rang responsable de certaines des pires violations des droits humains commises au Burundi au cours des dernières années, soit maintenant le fer de lance des efforts pour nettoyer la corruption.⁵⁸

Les réactions de la police aux efforts anti-corruption du gouvernement ont été mitigées. Certains applaudissent les efforts visant à punir les policiers corrompus et les comportements abusifs, tandis que d'autres sont mécontents de la répression. Certains considèrent qu'il s'agit d'un double standard : ils estiment que les policiers de niveau inférieur sont utilisés comme boucs émissaires, tandis que de hauts responsables gouvernementaux, tels que le ministre Ndirakobuca, le Premier ministre Bunyoni et Prime Niyongabo, chef d'état-major de la Force de défense nationale, qui

Ndayishimiye refuse de cautionner tout écart des policiers », <https://www.sosmediasburundi.org/2021/06/12/bubanza-evariste-ndayishimiye-refuse-de-cautionner-tout-ecart-des-policiers/>, 12 juin 2021.

⁵⁵ Voir Iwacu, « Destitution des comptables communaux : une mesure décriée », <https://www.iwacu-burundi.org/destitution-des-comptables-communaux-une-mesure-decriee>, 19 avril 2021 ; « Détournements des fonds : l'exécutif hausse le ton mais... », <https://www.iwacu-burundi.org/detournements-des-fonds-lexecutif-hausse-le-ton-mais/>, 29 mars 2021 ; et « Percepteurs de taxes et impôts : les anciens remerciés pour corruption », <https://www.iwacu-burundi.org/percepteurs-de-taxes-et-impots-les-anciens-remercies-pour-corruption>, 22 février 2021.

⁵⁶ Entretien avec un policier, 30 avril 2021.

⁵⁷ Le Burundi se classe 165^{ème} sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption 2020 de Transparency International. <https://www.transparency.org/en/countries/burundi>.

⁵⁸ Pour plus d'information sur Ndirakobuca, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020.

auraient été impliqués dans des affaires illicites lucratives pendant des années, sont trop puissants pour être tenus de rendre des comptes.

La survie politique de Ndayishimiye dépend en partie du fait de ne pas bouleverser le délicat réseau de relations au sein du CNDD-FDD ni de s'aliéner des personnalités politiques ou des rivaux puissants. Il est cependant politiquement plus sûr pour lui d'autoriser l'arrestation de policiers subalternes et d'autres fonctionnaires, et de les présenter comme des exemples d'auteurs d'actes répréhensibles. Utiliser Ndirakobuca comme leader de la campagne anti-corruption et tirer parti de sa redoutable réputation s'aligne sur la conviction du CNDD-FDD selon laquelle intimider les malfaiteurs pour qu'ils améliorent leur comportement est une stratégie plus efficace que d'utiliser le système judiciaire pour leur faire rendre des comptes.

Au-delà du fait que Ndirakobuca pointe du doigt publiquement et licencie des fonctionnaires, la rhétorique anti-corruption n'a pas été mise en œuvre de manière cohérente ou uniforme à travers le pays. Dans certaines provinces, la police routière a continué à empocher des pots-de-vin de véhicules commerciaux et privés, amassant un tas d'argent même lorsque les conducteurs n'avaient pas enfreint la loi.⁵⁹ Dans d'autres régions, le comportement des membres de la police s'est d'abord amélioré après que Ndirakobuca leur a fait peur, mais après un certain temps, ils sont revenus à leurs anciennes habitudes.

La corruption est bien organisée. Par exemple, un chauffeur de camion d'une province de l'Est a déclaré qu'il versait 10 000 francs burundais (environ 5 \$ US) chaque jour à chaque groupe d'agents de la police routière qu'il rencontrait. Selon l'itinéraire, il peut payer deux groupes, soit un total quotidien de 20 000 francs burundais. S'il paie chaque groupe, ils ne l'arrêtent pas pour des infractions réelles ou fabriquées. S'il ne paie pas, il risque une amende de 100 000 francs burundais (environ 50 \$ US) pour « chargements défectueux ». « *Toutes les équipes (de police) travaillent de la même manière* », a-t-il déclaré. « *C'est un système bien connu.* »⁶⁰

Cependant, d'autres formes flagrantes d'enrichissement personnel par des membres de la police ont peut-être cessé ou ralenti, et certains habitants commencent à contester en douceur certaines pratiques de corruption de la part de membres des forces de sécurité. Lorsque Nkurunziza était président, la police avait souvent l'habitude de ramasser des jeunes travaillant illégalement dans les rues de Bujumbura. Ils étaient emmenés au centre de détention de la police connu sous le nom de BSR (Bureau spécial de recherche) et n'étaient libérés qu'après avoir versé un pot-de-vin.

En revanche, en décembre 2020, lorsqu'un policier du BSR a eu besoin d'argent, il a tenté d'arrêter des jeunes travaillant illégalement, mais ils ont refusé de monter dans le véhicule de police, alléguant qu'ils vivaient dans « *Leta Nkozi, Leta Mvyeyi* » (l'État ouvrier, l'État parent), un slogan adopté par le gouvernement de Ndayishimiye.⁶¹

⁵⁹ Entretien avec un chauffeur de camion, 19 mai 2021.

⁶⁰ Entretien avec un chauffeur de camion, 19 mai 2021.

⁶¹ Discussion avec un policier, 30 avril 2021.

Malgré ces améliorations, la question demeure : des tactiques d'intimidation et une poignée d'arrestations suffiront-elles à effrayer les policiers ainsi que les agents du SNR pour entraîner un changement de comportement à long terme et mettre fin aux pratiques de corruption ?

3. LE CNL : UNE DIMINUTION DES ABUS, MAIS CELA VA-T-IL DURER ?

« Rien n'a changé. (Les seuls changements) sont au niveau des discours, des mots, mais au niveau de la réalisation, rien. » – Un membre du CNL

Les membres du principal parti d'opposition, le CNL, ont vu un changement dans la façon dont ils sont traités par les *Imbonerakure*, les membres du CNDD-FDD ou les services de sécurité. Le nombre de membres du CNL arbitrairement arrêtés, torturés, tués ou disparus a diminué. Bon nombre des personnes précédemment arrêtées ont été libérées.

Malgré cette amélioration, des incidents de meurtre, de torture, d'arrestations arbitraires et de harcèlement de membres du CNL ont été signalés en 2021. L'IDHB a documenté les cas suivants, entre autres.

- Le 13 mai 2021, un groupe d'*Imbonerakure* a battu un membre du CNL dans la province de Bubanza. Ils l'ont accusé d'avoir volé du maïs dans un champ, mais un témoin oculaire a déclaré qu'alors que les *Imbonerakure* donnaient des coups de pied, des coups de poing et des coups de bâton au membre du CNL, ils l'insultaient parce qu'il était membre de ce parti, le traitant de chien parce qu'il avait refusé de rejoindre le CNDD-FDD avant les élections de mai 2020. Ils ont menacé de lui arracher les dents. Après le passage à tabac, des membres des *Imbonerakure* l'ont emmené à une école locale et l'ont laissé dehors où il a passé la nuit. Le lendemain, le chef de colline (une autorité locale) l'a emmené dans un centre de santé où il a reçu des soins minimes, et on lui a dit de partir parce qu'il ne pouvait pas payer. Il est mort peu de temps après. Le chef de colline a été arrêté, puis rapidement relâché. Aucun *Imbonerakure* n'a été arrêté.⁶²
- Le 5 avril 2021, dans la commune de Rusaka, province de Mwaro, des hommes armés non identifiés ont tué le fils d'Athanase Mpawenayo, le secrétaire communal du CNDD-FDD, et son domestique. Le lendemain, Salvator Budigoma, le secrétaire du CNL à Rusaka, a été arrêté par des agents du SNR puis torturé au siège du SNR à Bujumbura. Il avait disparu depuis plus d'un mois avant de réapparaître à la prison de Mpimba le 11 mai.⁶³ L'IDHB a documenté plusieurs autres cas de torture de membres du CNL au siège du SNR à Bujumbura fin 2020 et début 2021.⁶⁴

⁶² Entretiens avec des témoins et des policiers, avril 2021.

⁶³ Information de la part de sources confidentielles, mai 2021. Voir également Iwacu, « Sécurité/Mwaro : Un écolier de 15 ans et un domestique tués par des malfaiteurs », <https://www.iwacu-burundi.org/securite-mwaro-un-ecolier-de-15-ans-et-un-domestique-tues-par-des-malfaiteurs/>, 6 avril 2021.

⁶⁴ Pour plus d'informations, voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Rumonge : Actes de torture et meurtres au nom de la sécurité », <https://burundihri.org/index.html#march-2021>, mars 2021.

- En mars 2021, quatre membres des *Imbonerakure* ont battu et donné des coups de pied à un membre du CNL et son ami dans la province de Rutana. Ils ont déclaré avoir reçu l'ordre de tuer le membre du CNL en raison de son rôle lors de la campagne électorale de 2020. Après que les deux hommes ont été emmenés à l'hôpital, un chef local du CNDD-FDD a ordonné à un travailleur médical d'arrêter de les soigner. Plutôt que d'arrêter les *Imbonerakure* impliqués dans les passages à tabac, des agents du service de renseignement ainsi que des autorités locales ont continué à menacer le membre du CNL.⁶⁵

Le « système » du CNDD-FDD reste inchangé

Les membres du CNL affirment que de tels incidents renforcent leur conviction que « le système » – terme qui désigne les structures de pouvoir informelles et bien ancrées du CNDD-FDD – tient toujours les rennes, même si certains voulaient donner au président Ndayishimiye le bénéfice du doute.

Un dirigeant du CNL a cité un proverbe burundais pour illustrer que « le système » ne changera pas du jour au lendemain : « *Un tronc d'arbre ne se transforme pas en crocodile parce qu'il est dans l'eau.* »⁶⁶ D'autres membres du CNL craignent que les promesses de Ndayishimiye de mettre fin à l'impunité et de tenir les auteurs responsables de leurs actes ne soient que des discours creux.

« *La population veut que les discours (de Ndayishimiye) s'accompagnent d'actions concrètes* », a déclaré un autre membre du CNL. « *Rien n'a changé. (Les seuls changements) sont au niveau des discours, des mots, mais au niveau de la réalisation, rien.* »⁶⁷

Un dirigeant local du CNL a déclaré que s'il soutenait les promesses de Ndayishimiye de mettre fin à l'impunité, la mise en œuvre de ces promesses « *allait se heurter à de nombreux obstacles* ». Il a ajouté que de puissantes autorités qui soutiennent publiquement l'appel de Ndayishimiye à mettre fin à l'impunité ainsi qu'à la corruption sont elles-mêmes impliquées dans des actes illégaux et à l'abri de tout examen, en raison de leurs positions et de la peur qu'elles inspirent.⁶⁸

« *Nous croyons aux discours de Neva (Ndayishimiye) dans lesquels il insiste sur l'importance de la tolérance politique et promet de mettre fin à l'impunité* », a déclaré un responsable du CNL. « *Nous y croyons. Nous avons confiance. Nous pensons qu'il est un homme de parole. Mais s'il est le seul à être bon dans le système (CNDD-FDD), il ne va pas y parvenir. C'est tout un système qui doit être changé.* »⁶⁹

⁶⁵ Entretien avec une source confidentielle, 28 mai 2021.

⁶⁶ Entretien avec un responsable du CNL, 1 avril 2021.

⁶⁷ Entretien avec un membre du CNL, 31 mars 2021.

⁶⁸ Entretien avec un responsable du CNL, 1^{er} avril 2021.

⁶⁹ Entretien avec un responsable du CNL, 25 mars 2021.

La réticence des membres du CNL à croire la rhétorique du CNDD-FDD sur les réformes est influencée par des années de méfiance, de trahison et de tromperie entre les deux partis. Ces sentiments se sont intensifiés avant les élections de 2020 lorsque plusieurs membres du CNL ont été tués, torturés ou ont été victimes de disparitions forcées, et que plusieurs permanences du CNL ont été vandalisées ou détruites.⁷⁰ Après les élections, dont de nombreux responsables du CNL pensent que leur parti les a remportées, les membres du CNL étaient frustrés que presque tous les postes dans l'administration et les entreprises publiques aient été attribués à des membres du parti au pouvoir.⁷¹ Sous l'ancien président Nkurunziza, certains postes ont été confiés à des membres de partis d'opposition, malgré l'animosité entre eux et le parti au pouvoir.

Le CNL dédaigné par Ndayishimiye

Alors que certains espéraient que Ndayishimiye ouvrirait son gouvernement à l'opposition, il a rapidement claqué la porte et nommé à des postes clés des tenants de la ligne dure du CNDD-FDD. Le CNL a été évincé et n'a eu que très peu de pouvoir de négociation.

Le sort du CNL n'a pas été aidé par une succession d'attaques armées fin 2020. La rhétorique du gouvernement s'est durcie, et les membres du CNL se sont retrouvés emportés par une vague d'arrestations de collaborateurs présumés de groupes armés, même si aucune preuve n'a été apportée qu'ils soutenaient les attaques. Lors d'un événement du CNDD-FDD afin de marquer la « semaine dédiée aux héros de la lutte pour la paix et la démocratie » (parfois appelée la Semaine du combattant) en novembre 2020, le président Ndayishimiye a encouragé les *Imbonerakure* à intensifier les patrouilles nocturnes contre les « ennemis » : « Vous n'avez pas entendu ceux qui disent que les *Imbonerakure* sont mauvais parce qu'ils font des patrouilles ? Sachez bien que (celui qui dit cela), c'est l'ennemi. Il t'appelle « ennemi » pour te décourager... Je voudrais vous dire, *Imbonerakure* ici présents, *shirira*. »⁷² Même si le président Ndayishimiye n'a pas spécifiquement fait référence au CNL dans son discours, le CNDD-FDD n'a cessé de qualifier les opposants politiques d'« ennemis » et de remettre en cause leur loyauté envers le pays.

Cependant, en février 2021, Ndayishimiye a adopté un ton plus conciliant et a tenté de calmer les attitudes antagonistes des membres du CNDD-FDD envers l'opposition politique. « Si vous voyez des membres du parti au pouvoir ne pas faire ce qu'il faut, vous devez le signaler afin que nous puissions nous contrôler et nous remettre sur la bonne voie », a-t-il déclaré, se référant au rôle des membres de l'opposition. « J'appelle tous les membres du parti au pouvoir à ne pas traiter

⁷⁰ Voir l'Initiative pour les droits humains au Burundi, « Mainmise sur l'avenir du Burundi », <https://burundihri.org/rep/Report-Dec-2020-Fr.pdf>, décembre 2020, et « Une paix de façade, la peur au quotidien », <https://burundihri.org/index.html#january-2020>, janvier 2020.

⁷¹ Entretiens avec des responsables du CNL dans trois provinces, 30 mars, 1^{er} et 12 avril 2021.

⁷² *Shirira* est une expression en kirundi souvent utilisée par les dirigeants du CNDD-FDD pour motiver leurs membres. Voir aussi des extraits du discours du président Ndayishimiye lors de la Semaine du combattant, <https://www.youtube.com/watch?v=XXwyUL5aAJE&feature=youtu.be>, 17 novembre 2020.

*l'opposition comme des coépouses (citoyens de seconde zone), mais comme l'un d'entre vous, et qui donne de bons conseils. »*⁷³

Le chef du CNL, Agathon Rwasa, a affirmé au journal East African en février 2021 que la situation des partis d'opposition s'était détériorée sous le gouvernement actuel. « *Il n'y a pas d'espace politique actuellement, malgré les propos tenus par le président, et nous ne pouvons pas parler d'espace politique alors qu'il nous est toujours interdit de tenir des réunions* », a-t-il déclaré. « *Par rapport au régime précédent, je pense que cela empire et non l'inverse. Le président lui-même, après avoir prêté serment, a déclaré qu'il n'y aurait pas de place pour l'opposition.* »⁷⁴

Un semblant de calme, jusqu'aux prochaines élections ?

Malgré les affirmations de Rwasa, les membres du CNL dans de nombreuses provinces ont célébré sans encombre le deuxième anniversaire de leur parti en février 2021. Au cours de l'année dernière, ils ont également tenu des réunions à travers le pays sans ingérence des *Imbonerakure* ou des autorités locales.

Dans certaines provinces, cependant, comme Bubanza, Makamba, Mwaro et Kayanza, les autorités locales et provinciales ont entravé les célébrations du CNL et d'autres événements, et ont exigé au CNL d'obtenir une autorisation avant de tenir des réunions.⁷⁵ Par exemple, un membre du CNL a déclaré qu'un administrateur communal a fait en sorte que les membres du CNL soient perçus comme des « *personnes dangereuses* » qui sont des « *ennemis du pays* » et doivent être suivis de près.⁷⁶

Un membre du CNL dans une autre province a indiqué que même s'ils pouvaient tenir des réunions, les membres avaient toujours peur. « *(La peur) se manifeste dans le niveau de participation aux réunions du parti, la peur de porter des uniformes du parti. (Les membres sont) inquiets d'être suivis.* »⁷⁷

Lorsqu'on a demandé à un membre du CNL dans une autre partie du pays s'il était plus détendu maintenant que les membres du CNL étaient mieux traités par le CNDD-FDD, il a répondu : « *Tranquille comment ? Les Imbonerakure continuent à harceler nos membres et les obligent à adhérer au CNDD-FDD par force* », a-t-il déclaré, de plus en plus exaspéré. « *Ils (le CNDD-FDD) sont (plus) tolérants mais pas à 100%. Il y a des membres du CNDD-FDD zélés qui veulent*

⁷³ The East African, « Opposition sceptical of Burundi president's sincerity », <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/opposition-sceptical-of-burundi-president-s-sincerity-3276890>, 2 février 2021.

⁷⁴ The East African, « Opposition sceptical of Burundi president's sincerity », <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/opposition-sceptical-of-burundi-president-s-sincerity-3276890>, 2 février 2021.

⁷⁵ Entretien avec des membres du CNL des provinces de Bubanza, Makamba et Mwaro, 30 mars, 12 avril et 16 mai 2021. Voir également Twitter : <https://twitter.com/BurundiCnl/status/1391250306143592449?s=20>

⁷⁶ Entretien avec un membre du CNL, 12 avril 2021.

⁷⁷ Entretien avec un membre du CNL, 12 avril 2021.

*toujours montrer que le CNL ne devrait pas exister, qui ne veulent même pas nous voir rassemblés. »*⁷⁸

Il est peut-être trop tôt pour déterminer si l'attitude actuelle adoptée par le CNDD-FDD, les *Imbonerakure* et les forces de sécurité envers le CNL va perdurer. Certains craignent que la situation ne se détériore à nouveau avec les prochaines élections, prévues en 2025 et 2027.

*« Le régime reste le même. Ce sont seulement les temps qui changent », a déclaré un dirigeant du CNL d'une province de l'Ouest. « Si aujourd'hui je dors tranquillement dans ma maison, ce ne sera pas la même chose à l'approche des élections. À l'approche des élections, tout se chambarde, tout bascule, la chasse à l'homme commence. Et après les élections, c'est le calme (de nouveau). »*⁷⁹

⁷⁸ Entretien avec un membre du CNL, 30 mars 2021.

⁷⁹ Entretien avec un membre du CNL dans une province de l'Ouest, 25 mars 2021.

4. LA JUSTICE : OBÉIR AU PARTI AU POUVOIR PLUTÔT QU'À LA LOI

« Notre pays regorge de dirigeants qui ont l'habitude de ne pas respecter la loi... Un procureur respecte le secrétaire provincial du parti au pouvoir au lieu de respecter la loi. »

– Un magistrat au parquet

En 2021, le système judiciaire burundais reste profondément dysfonctionnel, ainsi que politiquement et financièrement corrompu. *« Il n'y a aucun changement en termes de l'indépendance du système judiciaire »,* a déclaré le président d'un tribunal. *« On travaille dans un service déjà pourri. Cela prendra longtemps pour sortir de cette situation. »*⁸⁰

Le président Ndayishimiye a prononcé de nombreux discours promettant de mettre fin à l'impunité et de garantir le respect de la loi, intensifiant ces messages au cours du premier semestre 2021. Plusieurs autorités judiciaires ont cependant douté que ces promesses aient beaucoup d'impact, en grande partie parce qu'il n'existe aucun processus en place pour leur mise en œuvre ; elles les ont décrites comme des discours politiques ou des manœuvres pour attirer un soutien extérieur.⁸¹ Un juge a dit qu'il ne s'agissait que de *« mots qui s'envolent, sans aucune action. »*⁸²

Certains ont essayé de rechercher des signes positifs. Un avocat a déclaré que la situation était *« à la croisée des chemins entre une évolution positive et le statu quo »* ; il avait espéré des améliorations après les discours du président, mais n'avait remarqué aucun changement concernant des préoccupations urgentes, telles que les détentions arbitraires et la corruption.⁸³ Un juge a expliqué que les promesses du président avaient suscité des espoirs, mais *« tout le monde a été déçu, même les juges et les magistrats membres du parti au pouvoir. »*⁸⁴

Le CNDD-FDD, le pantin de la magistrature

Contrairement à d'autres secteurs, où de nombreux hauts fonctionnaires et responsables ayant servi sous le gouvernement précédent ont été remplacés après les élections de 2020, très peu de juges, chefs de juridictions ou procureurs ont été remplacés jusqu'à présent.

Cela a conduit à une acceptation du statu quo ainsi qu'à la poursuite de pratiques douteuses, héritées de l'ère du président Nkurunziza, telles que l'ingérence constante de politiciens, de membres du CNDD-FDD ou des forces de sécurité cherchant à influencer l'issue des procès.

⁸⁰ Entretien avec le président d'un tribunal, 15 avril 2021.

⁸¹ Entretien avec un magistrat, avril 2021 ; entretiens avec des avocats, 6 avril et 14 mai 2021.

⁸² Entretien avec juge, 15 mai 2021.

⁸³ Entretien avec un avocat, 3 mai 2021.

⁸⁴ Entretien avec un avocat, 6 avril 2021.

« On ne peut pas parler de changements positifs tant que les décisions de la justice sont toujours contrecarrées par certaines autorités administratives », a déploré un magistrat. « Avant de donner un avis juridique sur certains dossiers, les magistrats demandent leur avis à l'autorité politique ou policière. »⁸⁵ Un juge a déclaré qu'il s'agissait d'une situation chaotique « où personne ne sait où se termine son pouvoir et où commence le pouvoir de l'autre. »⁸⁶

Garantir l'indépendance de la justice est l'une des principales fonctions du Conseil supérieur de la magistrature, la première institution du pays chargée de superviser le système judiciaire.⁸⁷ Le président et le ministre de la Justice sont tous deux membres de cet organe, mais à ce jour, celui-ci semble avoir fait peu ou rien afin de remédier au manque d'indépendance du système judiciaire.

De nombreuses autorités judiciaires sont mécontentes de cette situation, mais se sentent impuissantes. « Nous ne pouvons pas nous plaindre car ils nous diront que nous sommes de l'opposition », a expliqué un juge. « Nous ne pouvons rien dire. »⁸⁸

Craignant de perdre leur emploi ou de subir des répercussions personnelles, les procureurs et les juges anticipent souvent les instructions qu'ils s'attendent à recevoir – en particulier lorsque de puissantes autorités gouvernementales ou des membres du service de renseignement sont impliqués – et prennent des décisions préventives qui reflètent les souhaits de ces individus. Il existe des exceptions, où un procureur ou un juge peut tenter de prendre des décisions sur la base de preuves (ou d'un manque de preuves), mais ces décisions peuvent facilement être annulées.

Les déclarations publiques du président Ndayishimiye soulignant l'indépendance du système judiciaire pourraient encourager les procureurs ou les juges à appliquer la loi, quelles que soient les considérations politiques. Mais à ce jour, les autorités judiciaires n'ont pas voulu tester jusqu'où elles peuvent aller pour résister aux pressions politiques. Des années de manipulation du système judiciaire à des fins politiques ou personnelles ont abouti à un système judiciaire passif et docile. Les ordres directs de responsables politiques ou de sécurité sont considérés comme normaux, voire attendus.

Un juge a cité une affaire civile au début de 2021 dans laquelle l'exécution d'une décision de justice a été bloquée par un parlementaire influent du CNDD-FDD, ainsi que par le gouverneur de province – qui ont tous deux appelé le président du tribunal et lui ont dit de suspendre temporairement l'exécution du jugement. Trois mois plus tard, ce dernier n'avait toujours pas été exécuté.⁸⁹

⁸⁵ Entretien avec un magistrat, avril 2021.

⁸⁶ Entretien avec un juge, 20 avril 2021.

⁸⁷ Loi organique du No.1/02 du 23 janvier 2021 portant modification de la loi organique No.1/13 du 12 juin 2019 portant organisation et fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature, https://www.assemblee.bi/IMG/pdf/N%C2%B02_du_23_janvier_2021.pdf, 23 janvier 2021.

⁸⁸ Entretien avec un juge, 6 avril 2021.

⁸⁹ Entretien avec un juge, 20 avril 2021.

Dans une autre affaire datant du début de 2021, un membre du personnel du parquet a reçu l'ordre de libérer un détenu accusé d'un crime de droit commun, après que son patron a reçu des instructions d'une haute autorité judiciaire nationale. Le détenu a été libéré, mais a ensuite été de nouveau arrêté, semble-t-il à la suite de pressions exercées par des personnes agissant au nom de la victime du crime. Tant la victime que l'auteur présumé avaient des liens étroits avec des personnes influentes du CNDD-FDD, qui étaient chacune intervenue en leur nom – d'où les instructions contradictoires. Le parlementaire CNDD-FDD mentionné ci-dessus s'en est également mêlé, mécontent de la décision initiale de libérer le détenu.⁹⁰

« *Ce n'est pas la justice qui décide, c'est le parti au pouvoir* », a déclaré un juge. Il a donné l'exemple d'une audience devant un tribunal pour statuer sur la détention d'un accusé, début 2021. Deux des juges étaient prêts à libérer l'accusé et ont demandé au représentant du parquet des preuves que l'accusé pourrait fuir le pays. Le juge président leur a dit de ne pas poser ce genre de questions et a bloqué la libération, car il avait reçu un message d'un haut responsable du ministère de la Justice l'avertissant de ne pas libérer l'accusé.⁹¹

Dans d'autres cas, cependant, des agents de l'État, notamment des membres des forces de sécurité, ont été jugés et condamnés pour meurtre et autres crimes de droit commun.⁹² Ce sont généralement des agents subalternes ; les poursuites contre des officiers supérieurs sont rares.

Certaines interférences sont dictées uniquement par des intérêts financiers. Un membre du parquet a déclaré que dans sa province, les cas d'ingérence politique étaient devenus plus rares en 2021. Cela pourrait être le reflet de la baisse récente du nombre de cas politiques, alors que de nombreux cas de la période électorale – notamment contre des membres du CNL – avaient été abandonnés faute de preuves. Mais il a indiqué que le chef des *Imbonerakure* et le commissaire de police de sa province s'intéressaient toujours activement aux affaires potentiellement lucratives, le commissaire de police contactant personnellement le procureur au sujet des affaires dont il pourrait tirer un avantage financier.⁹³

Une corruption endémique affecte le système judiciaire burundais depuis de nombreuses années, entraînant ce qu'un avocat a qualifié de « *crise des valeurs* ». ⁹⁴ Outre les ingérences des autorités dans l'espoir d'obtenir un avantage financier, elle affecte souvent l'ordre et la manière dont les affaires sont traitées. Si une affaire portée par un citoyen ordinaire est en concurrence avec une affaire impliquant un individu puissant ou riche, elle a peu de chance d'être traitée dans un délai raisonnable. Un avocat s'est plaint que les juges « *veulent travailler pour celui qui leur donne de*

⁹⁰ Entretien avec deux membres du parquet et avec un avocat, avril 2021.

⁹¹ Entretien avec un juge, 15 avril 2021.

⁹² Voir, par exemple, SOS Médias, « Cibitoke : un policier condamné à la perpétuité », <https://www.sosmediasburundi.org/2021/05/18/cibitoke-un-policier-condamne-a-perpetuite/>, 18 mai 2021.

⁹³ Entretien avec un membre du parquet, 6 avril 2021.

⁹⁴ Entretien avec un avocat, 3 mai 2021.

l'argent » et a déclaré qu'un juge avait admis en privé qu'ils privilégiaient les affaires dans lesquelles quelqu'un « *donnait quelque chose* » pour les motiver.⁹⁵

Plusieurs autorités judiciaires ont indiqué que le processus de recrutement des procureurs et des chefs de juridictions était l'une des principales causes du manque d'indépendance ; selon elles, rien ne changera tant que les autorités judiciaires seront recrutées en fonction de leur affiliation politique. Un magistrat a déclaré : « *Nous travaillons comme avant... des tribunaux de résidence*⁹⁶ *jusqu'à la plus haute cour de justice, les nominations sont décidées par le CNDD-FDD. Ce n'est plus un secret.* »⁹⁷

Certains pensent que le problème a été aggravé par le manque apparent d'influence de la ministre de la Justice, Jeanine Nibizi. La ministre serait proche du président Ndayishimiye, mais une autorité judiciaire l'a décrite comme une simple figure de proue, et plusieurs ont dit qu'elle semblait absente. Un juge a exprimé sa déception face au manque de nouvelles politiques : « *La ministre de la Justice est là. Elle ne fait rien. Elle ne met pas de réformes en place.* »⁹⁸ Malgré l'intention déclarée de la ministre d'accélérer les procès, un avocat a affirmé que le système avait en fait ralenti, attribuant cela en partie à l'incapacité de la ministre à contourner des fonctionnaires incompetents ou corrompus.⁹⁹

Promesses et grâce présidentielle

Le long retard dans la mise en œuvre d'une grâce présidentielle pour des milliers de prisonniers a souvent été cité comme un exemple de la nature dysfonctionnelle du système judiciaire et des divergences possibles au sein du gouvernement. Le décret, signé par le président Ndayishimiye le 5 mars 2021, aurait dû être appliqué immédiatement,¹⁰⁰ mais ce n'est que fin avril que les prisonniers ont commencé à être libérés. Selon la ministre de la Justice, le retard était dû à des erreurs dans la compilation des listes de prisonniers à libérer.¹⁰¹

Les libérations elles-mêmes ont été largement saluées, même si un avocat a souligné que bon nombre de ces prisonniers n'auraient jamais dû être en prison en premier lieu, car de nombreux cas manquaient de preuves concrètes.¹⁰² Les grâces présidentielles ne sont pas nouvelles au Burundi, mais le nombre de prisonniers libérés à cette occasion était relativement élevé. Le décret présidentiel stipulait que 5 255 détenus bénéficieraient de ces mesures ; plus de 2 600 avaient été

⁹⁵ Entretien avec un avocat, 3 mai 2021.

⁹⁶ Les tribunaux de résidence sont des tribunaux locaux qui traitent des affaires civiles ainsi que certaines catégories d'infractions pénales mineures.

⁹⁷ Entretien avec un magistrat, avril 2021.

⁹⁸ Entretien avec un juge, 6 avril 2021.

⁹⁹ Entretien avec un avocat, 14 mai 2021.

¹⁰⁰ Décret no.100/041 du 05 mars 2021 portant mesures de grâce, <https://www.presidence.gov.bi/2021/03/08/decret-no-100-041-du-05-mars-2021-portant-mesures-de-grace/>, 5 mars 2021.

¹⁰¹ Voir Radio France Internationale, « Burundi : La grâce de plus de 5200 détenus se fait attendre », <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210310-burundi-la-gr%C3%A2ce-pr%C3%A9sidentielle-de-plus-de-5200-d%C3%A9tenus-se-fait-attendre>, 11 mars 2021.

¹⁰² Entretien avec un avocat, 3 mai 2021.

libérés à fin avril 2021.¹⁰³ D'autres prisonniers ont été libérés dans les semaines suivantes ; les chiffres exacts n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Le président Ndayishimiye, accompagné de la ministre de la Justice, a personnellement assisté à la cérémonie à la prison de Mpimba à Bujumbura, où plus de 900 prisonniers ont été libérés. Dans son discours, il a rappelé aux autorités judiciaires que l'emprisonnement doit être l'exception : « *Mettons un terme à cette habitude de dire 'Je vais vous emprisonner'* », a-t-il déclaré, et il a averti la police judiciaire de ne pas détenir des innocents comme moyen de faire de l'argent. « *Le gouvernement ne terrorise pas. Le gouvernement punit conformément à la loi. Vous ne devez emprisonner personne sans motif.* » Il a déclaré que les procès devraient être accélérés et que personne ne devrait passer plus de trois mois en détention préventive.¹⁰⁴

Cependant, certains responsables de la police et du CNDD-FDD n'étaient pas aussi satisfaits des libérations, illustrant une présomption persistante de culpabilité de la part de certaines autorités. Un commissaire de police local a accusé les personnes libérées par la grâce présidentielle d'être à l'origine des attaques armées de mai 2021, affirmant qu'elles étaient « *toujours des rebelles.* »¹⁰⁵ Des journalistes et des organisations de la société civile ont rapporté que plusieurs prisonniers ayant bénéficié de la grâce présidentielle ont été de nouveau arrêtés peu après leur libération.¹⁰⁶

« **Personne n'est au-dessus de la loi** »

Lors de son discours à la prison de Mpimba, le président a réaffirmé son engagement à rendre justice de manière équitable et à mettre fin à l'impunité. « *Que vous soyez membre d'un parti (politique) ou non, qui que vous soyez, vous serez puni pour l'infraction que vous avez commise. Les gens doivent comprendre cela.* » Il a poursuivi en affirmant que « *la politique ne remplace jamais la justice* » et a remercié les instances judiciaires pour « *avoir commencé à se rendre compte que personne n'est au-dessus des lois.* »¹⁰⁷ Il a réitéré ce message dans un discours prononcé dans la province de Bururi le 18 mai, où il a déclaré aux autorités locales : « *Je ne me reposerai que le jour où chaque Burundais sera respecté dans tous ses droits... Je ne tolérerai jamais la corruption ni l'injustice.* »¹⁰⁸

Cette position de principe est encore loin de la réalité au Burundi : la plupart des hauts responsables du gouvernement, des forces de sécurité et du parti au pouvoir restent intouchables, tandis que les

¹⁰³ ACAT-Burundi, « Rapport sur le monitoring des violations des droits de prisonniers, période du mois d'avril 2021 », <https://www.acatburundi.org/rapport-sur-le-monitoring-des-violations-des-droits-des-prisonniers-pour-avril-2021/>, avril 2021.

¹⁰⁴ Discours du président Évariste Ndayishimiye à la prison de Mpimba, <https://www.youtube.com/watch?v=RXJ3R1p26v8>, 26 avril 2021.

¹⁰⁵ Entretien avec un commissaire de police local, 20 mai 2021.

¹⁰⁶ Ligue Iteka, « Bulletin hebdomadaire n°268 du 31 Mai au 6 Juin », <https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2021/06/Bulletin-ITEKA-N-IJAMBO-268.pdf>, 7 juin 2021.

¹⁰⁷ Discours du président Évariste Ndayishimiye à la prison de Mpimba, <https://www.youtube.com/watch?v=RXJ3R1p26v8>, 26 avril 2021.

¹⁰⁸ Voir <https://twitter.com/NtareHouse/status/1394592798742138880>.

membres de l'opposition sont fréquemment et de manière disproportionnée arrêtés et détenus (voir chapitre 3). Des juges, des magistrats, des membres des parquets et des tribunaux ont confirmé que les poursuites contre des agents de l'État ou des membres du CNDD-FDD pour meurtre, torture ou mauvais traitements de détenus, notamment d'opposants politiques, restent extrêmement rares ; ils ont affirmé que les membres du CNDD-FDD n'étaient généralement traduits en justice que lorsqu'ils avaient commis une infraction contre un membre de leur propre parti.¹⁰⁹ Un magistrat a évoqué une affaire de début 2021 dans laquelle le chef provincial du CNDD-FDD était intervenu pour empêcher le parquet d'arrêter des *Imbonerakure* qui avaient battu quelqu'un.¹¹⁰

Dans son discours à Mpimba, le président Ndayishimiye a minimisé les inquiétudes concernant les arrestations politiques : « *Je voudrais vous dire qu'un délit est apolitique. Si quelqu'un croit qu'il est un prisonnier politique, qu'il m'écrive pour me dire quel (problème) politique est la cause de sa détention et il sera libéré... Je consulterai le Code pénal pour savoir s'il a été détenu à cause de la politique ou (parce qu'il a commis) une infraction. Certaines personnes ne connaissent pas la différence.* » Il a formulé un commentaire similaire à propos des journalistes, les avertissant que s'ils avaient commis une infraction, ils ne devraient pas prétendre qu'ils ont été détenus en raison de leur travail journalistique.¹¹¹

Les commentaires du président sont clairement contredits par un certain nombre d'arrestations politiques depuis qu'il est au pouvoir, notamment de personnes bien connues qui ont émis des critiques à l'égard du gouvernement. Par exemple, Fabien Banciryanino, un ancien député au franc-parler, a été arrêté en octobre 2020 et inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'État, de rébellion et de calomnie. En mai 2021, il a été reconnu coupable des deux premiers chefs d'accusation et condamné à un an de prison.¹¹²

Malgré les propos rassurants du président, de nombreuses personnes ont encore trop peur pour se plaindre de l'absence de justice dans des affaires politiques ou sensibles. Les procès de quelques *Imbonerakure* (voir chapitre 1) ont créé des précédents importants, mais n'ont pas encore restauré la confiance du public dans le système judiciaire.

Dans les cas non politiques, certaines personnes peuvent s'être enhardies à s'exprimer ces derniers mois. Par exemple, des habitants de la province de Makamba ont ouvertement dénoncé la corruption d'un commissaire de police et de magistrats lors d'une réunion avec la ministre de la Justice le 13 avril. Exceptionnellement, dans ce cas, la ministre de la Justice a demandé au procureur d'ouvrir immédiatement un dossier sur la corruption présumée du commissaire de police. Elle a prévenu les magistrats corrompus qu'ils seraient licenciés et leur a rappelé leur devoir de

¹⁰⁹ Entretien avec un juge, 15 mai 2021, et un membre du parquet, 8 avril 2021.

¹¹⁰ Entretien avec un magistrat, 8 avril 2021.

¹¹¹ Cela peut être interprété comme une référence aux quatre journalistes du journal *Iwacu* qui ont été arrêtés en octobre 2019 et condamnés à deux ans et demi de prison, pour avoir tenté de couvrir une attaque d'un groupe armé (voir chapitre 5).

¹¹² Voir Human Rights Watch, « Répression persistante de la société civile et des médias », <https://www.hrw.org/fr/news/2021/05/26/burundi-repression-persistante-de-la-societe-civile-et-des-medias>, 26 mai 2021.

rester indépendants en faisant respecter la loi : « *Il y a des membres de la famille des ministres, des généraux dans l'armée et la police, les parents d'un administrateur... allez-vous rendre justice aux plus puissants ou respecterez-vous la loi ?* », leur a-t-elle demandé.¹¹³

Dans la plupart des cas, cependant, les gens sont toujours aux prises avec l'inertie écrasante du système judiciaire. Le nombre d'arrestations arbitraires a peut-être diminué en 2021, mais il est toujours extrêmement difficile pour les personnes qui ont été arbitrairement détenues au cours des mois ou des années précédentes de sortir de prison, même en l'absence de preuves claires contre elles. Certaines ont passé des périodes prolongées en détention préventive ; d'autres ont été condamnées à l'issue de procès inéquitables. Un nombre inconnu de personnes restent en prison après avoir purgé leur peine ou même après avoir été acquittées.

¹¹³ Extrait du discours prononcé par la ministre de la Justice, Jeanine Nibizi, dans la province de Makamba, 13 avril 2021.

5. LES MÉDIAS : CÉDER À L'(AUTO)CENSURE OU RENAÎTRE DE LEURS CENDRES ?

« Le gouvernement nous a censurés une fois pour toutes, et nous avons compris. Nous ne pouvons plus nous exposer à ces dangers. » – Journaliste de radio

En 2021, il peut être difficile de croire que le Burundi disposait de certains des médias les plus dynamiques et audacieux de la région jusqu'en 2015, avec des journalistes enquêtant régulièrement sur les violations des droits humains et les malversations du gouvernement. Aucun sujet n'était hors limites ; les journalistes se sentaient libres de critiquer le gouvernement et prenaient la responsabilité de lui demander des comptes. En comparaison, aujourd'hui, la plupart des journalistes travaillant au Burundi – à quelques exceptions près, comme le journal indépendant Iwacu – se limitent à couvrir des sujets anodins, en prenant soin de ne pas offenser le parti au pouvoir. Ils opèrent timidement, muselés par une combinaison de censure étatique rudimentaire et de prudence auto-imposée.

« (Le président) Nkurunziza est décédé à un moment où le gouvernement avait un contrôle presque total sur les médias », a expliqué le directeur d'un organe médiatique. « Ensuite, Nava (le président Ndayishimiye) est arrivé. Depuis, je sens qu'on peut souffler un peu... Après cinq ans de répression, nous devons peser chaque phrase, chaque mot, mais on y arrive... J'ai l'impression que les choses se radoucissent un peu. »¹¹⁴

« L'autocensure peut être plus mortelle que la censure »¹¹⁵

En 2021, la quasi-totalité des journalistes travaillant au Burundi pratiquent une certaine autocensure. Certains n'essaient même pas de rendre compte de sujets politiquement sensibles ou de thèmes qui pourraient être interprétés comme critiques à l'égard du gouvernement. D'autres, fidèles à leur instinct de journaliste, recherchent l'information mais n'osent pas l'utiliser, ou bien cela leur est déconseillé par leurs collègues.

Même certains des journalistes les plus audacieux disent qu'une grande partie des informations qu'ils collectent ne sont jamais publiées ou diffusées. « Nous voyons et entendons des choses que nous voulons couvrir, mais ne le pouvons pas de l'intérieur du Burundi », a confié un journaliste. « Je ne me sens pas libre... Il y a certains sujets que je ne peux pas couvrir, même si j'ai toutes les informations. »¹¹⁶

La corruption de haut niveau figure en tête de la « liste rouge » des sujets pour de nombreux journalistes. « Des gens peuvent être tués pour quelques francs, alors imaginez une grosse affaire

¹¹⁴ Entretien avec le directeur d'un organe médiatique, 19 avril 2021.

¹¹⁵ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.

¹¹⁶ Entretien avec un journaliste indépendant, 23 avril 2021.

de corruption impliquant des milliards », a ajouté le même journaliste.¹¹⁷ Un journaliste chevronné a déclaré que ses collègues et lui-même hésitaient à enquêter sur la corruption, parce qu'ils savaient que leurs enquêtes les mèneraient probablement à l'implication de hauts responsables du gouvernement : « *Les journalistes le comprennent instinctivement.* » Avant 2015, les journalistes pouvaient couvrir plus facilement les allégations de corruption car ils travaillaient en groupe : « *De nombreux médias couvraient ces histoires, donc il y avait la sécurité du nombre... Maintenant, nous nous adaptons automatiquement.* »¹¹⁸

Un journaliste travaillant pour une radio théoriquement indépendante a exprimé des craintes pour sa sécurité : « *Si j'entends parler d'un cas de détenu torturé par un policier, je peux essayer d'enquêter, mais comme j'ai peur des conséquences, je laisse parfois tomber. Un bon journaliste est un journaliste vivant, comme on dit... Nous évitons absolument certains sujets, notamment ceux qui impliquent directement de hautes autorités.* » Il a indiqué que chaque fois que des informations sensibles étaient divulguées dans le domaine public, les autorités soupçonnaient automatiquement que les journalistes en étaient la source, même si les informations provenaient d'ailleurs.¹¹⁹

Cette autocensure plonge ses racines dans les événements de 2015, qui continuent d'influencer le comportement des journalistes et ont laissé de profondes cicatrices dans le paysage médiatique burundais. Les médias indépendants ont porté tout le poids de la répression violente de 2015. Quelques jours après le coup d'État manqué de mai 2015, la plupart des médias indépendants du Burundi avaient été détruits et nombre de leurs journalistes contraints à l'exil ; la majorité d'entre eux ne sont pas revenus.¹²⁰

« *Le contexte de 2015 est toujours dans nos esprits. Nous réfléchissons à tout quatre fois avant d'agir* », a déclaré un journaliste.¹²¹ « *2015 a été un tournant terrible* », a spécifié un autre journaliste indépendant expérimenté. « *Après le coup d'État manqué, tout a été perdu en 48 heures. On a commencé à entendre : 'tel journaliste est parti', 'tel autre journaliste est parti'... C'est devenu un désert en moins de 48 heures... C'étaient les gens qu'on voyait tous les jours. Soudain, ils étaient tous partis... Nous avons réalisé que c'était un nouveau paysage pour le journalisme. Le CNDD-FDD en avait profité pour faire table rase. Toute la haine qui s'était accumulée est remontée à la surface... Les médias ont été émasculés.* »¹²²

Les événements de 2015 ont même affecté les médias d'État, dont certains avaient l'habitude de couvrir des sujets sensibles par le passé et essayaient de maintenir un minimum d'équilibre et d'objectivité. Désormais, la couverture médiatique est uniformément prévisible et une lourde

¹¹⁷ Entretien avec un journaliste indépendant, 23 avril 2021.

¹¹⁸ Entretien avec un journaliste indépendant chevronné, 19 avril 2021.

¹¹⁹ Entretien avec un journaliste radio, 23 avril 2021.

¹²⁰ Pour une chronologie des mesures répressives contre les médias et la société civile au cours de cette période, voir Human Rights Watch, « Avril 2015-juin 2020 : Chronologie de la répression des médias et de la société civile au Burundi », <https://www.hrw.org/fr/news/2021/05/26/avril-2015-juin-2020-chronologie-de-la-repression-des-medias-et-de-la-societe>, 26 mai 2021.

¹²¹ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.

¹²² Entretien avec un journaliste indépendant chevronné, 19 avril 2021.

autocensure est la norme – une « *réalité quotidienne* », selon les mots d'un journaliste, qui a déclaré que l'autocensure était si répandue que leurs rédacteurs n'avaient même pas besoin de censurer les informations qu'ils soumettaient : « *Je connais le type d'informations que nous devons fournir, conformément à notre ligne éditoriale. Souvent, on se met d'accord à l'avance... Je ne perds pas de temps à enquêter ou à rédiger beaucoup d'informations.* »

Comme exemples de sujets qu'il ne couvrirait pas, le même journaliste a cité la politique, la sécurité et les violations des droits humains commises par des agents de l'État ou par des *Imbonerakure*. Il a ri à l'idée qu'il aurait pu couvrir des affrontements entre des groupes armés et les forces de sécurité burundaises : « *Comment pourrais-je travailler là-dessus ? Quelle radio le diffuserait ? Aucune des radios n'en a parlé, et pourtant les tirs se poursuivaient. La liberté de la presse dans notre pays, ce n'est pas pour aujourd'hui.* » Il n'avait pas été menacé car il avait pris les précautions nécessaires : « *Je mets de côté toutes les informations secrètes. Je ne peux pas être menacé car je suis les directives des chefs. Je fais ce qu'ils veulent, et c'est tout.* »¹²³

Le rameau d'olivier du président aux médias

Le premier signe d'un changement d'attitude du président envers les médias a été la libération de quatre journalistes d'Iwacu qui purgeaient une peine de deux ans et demi de prison depuis leur arrestation en octobre 2019. Les journalistes ont été graciés par le président et libérés le 24 décembre 2020.¹²⁴

Puis fin janvier 2021, le président a lancé une offensive de charme en direction des médias, sous le slogan « *Jamais sans les médias* ». Lors d'une réunion très médiatisée avec des représentants des médias, il a exposé sa vision du journalisme au Burundi, a réaffirmé son engagement en faveur d'une presse libre et a déclaré qu'il soutenait une révision de certaines des restrictions imposées aux médias.¹²⁵

En février, Bonesha FM, l'une des stations de radio qui avait été forcée de fermer en 2015, a été autorisée à rouvrir, mais jusqu'à présent, ses émissions ont une portée limitée. L'organe de régulation des médias, le Conseil national de la communication (CNC), a levé sa suspension du forum de commentaires des lecteurs du site Internet d'Iwacu (le forum avait été suspendu en avril 2018).¹²⁶ Il a également promis d'autoriser l'accès au site Web d'Iwacu au Burundi – bloqué depuis

¹²³ Entretien avec un journaliste travaillant pour un organe médiatique de l'État, 8 avril 2021.

¹²⁴ Iwacu, « Urgent : libération des quatre journalistes d'Iwacu », <https://www.iwacu-burundi.org/urgent-liberation-des-quatre-journalistes-diwacu/>, 24 décembre 2020.

¹²⁵ « Jamais sans les médias : S.E Evariste Ndayishimiye se prononce en faveur d'une reconsidération par le CNC de certaines mesures de restrictions », <https://www.presidence.gov.bi/2021/01/28/jamais-sans-les-medias-s-e-evariste-ndayishimiye-se-prononce-en-faveur-dune-reconsideration-par-le-cnc-de-certaines-mesures-de-restriction/>, 28 janvier 2021.

¹²⁶ Voir le communiqué de presse d'Iwacu, « Fermeture de l'espace de dialogue sur le site internet d'Iwacu », <https://iwacu.global.ssl.fastly.net/communique-de-presse-fermeture-de-l-espace-de-dialogue-sur-le-site-internet-diwacu/>, 11 avril 2018.

octobre 2017 – mais au moment de la rédaction du présent rapport, le site Web est toujours inaccessible ; il n'est accessible que via un site Web miroir configuré pour contourner la restriction.

Le CNC a depuis autorisé la réouverture du média en ligne progouvernemental Ikiriho, et a annoncé le 16 juin que la British Broadcasting Corporation (BBC) pourrait soumettre une demande d'autorisation pour reprendre ses émissions.¹²⁷ Ikiriho et la BBC avaient tous deux été suspendus en 2018.

Cependant, le CNC est toujours prompt à mettre au pas les journalistes dès qu'ils s'aventurent en territoire sensible. Il convoque fréquemment les rédacteurs en chef afin de les réprimander pour une partialité présumée, un manque de patriotisme ou pour avoir publié des articles qui pourraient nuire aux efforts du président.¹²⁸ Début 2021, au moins un média a été menacé de fermeture et réprimandé non seulement par le CNC mais aussi par des membres de la présidence. Bien que cette pression ne soit peut-être pas aussi lourde que par le passé, elle est usante et rend les journalistes nerveux.

Les premières mesures positives du président ont encore été contrebalancées le 2 février, lorsqu'a été rendu public un jugement de la Cour suprême condamnant par contumace sept journalistes exilés à la réclusion à perpétuité. Daté du 23 juin 2020, le jugement a condamné les sept journalistes – faisant partie d'un groupe de 34 prévenus accusés d'implication dans le coup d'État manqué de mai 2015 – pour avoir tenté de renverser le gouvernement, entre autres chefs d'accusation. La décision de publier ce jugement sept mois après qu'il a été rendu a gravement compromis la campagne de relations publiques du président envers les médias. Certains journalistes et autres observateurs ont interprété ce message contradictoire comme le signe d'un manque de consensus au sein du gouvernement. « *Je pense que certaines personnes veulent changer les choses, mais d'autres les freinent* », a commenté un journaliste indépendant.¹²⁹ D'autres sources ont rapporté que certains hauts responsables du gouvernement étaient mécontents de l'initiative du président d'assouplir les restrictions sur les médias.

Trois stations de radio et de télévision en exil – Radio publique africaine (RPA), Radio Inzamba et Télé Renaissance, dont les dirigeants figuraient parmi les personnes condamnées par la Cour suprême – ont été de nouveau frappées quelques semaines plus tard. Toutes trois émettaient à partir du Rwanda depuis 2015. À la suite d'un rapprochement apparent entre les gouvernements rwandais et burundais, dont les relations sont tendues depuis plusieurs années, des autorités du service de renseignement rwandais ont informé les directeurs des trois stations que leurs médias ne pouvaient plus opérer depuis le Rwanda. Les trois stations ont été contraintes de suspendre leurs émissions, sans préavis, le 24 mars. La décision a été prise en réponse aux demandes répétées du

¹²⁷ Communiqué de presse du Conseil national de la communication du 16 juin 2021.

¹²⁸ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.

¹²⁹ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.

gouvernement burundais, qui considère ces stations comme faisant partie de l'opposition.¹³⁰ Les trois stations ont depuis repris leurs émissions en ligne.

À d'autres égards, le président Ndayishimiye a tenu à tourner la page des attaques contre les médias – comme il l'a fait pour presque tous les autres aspects de la crise de 2015 – et a tenté de prendre ses distances avec les relations tendues du gouvernement précédent avec les médias. Dans une émission de radio le 20 mars 2021, un journaliste lui a demandé s'il se sentait heureux, craintif ou fâché de parler aux médias. Le président a répondu : « *Le fait que vous soyez venu (ici) me fait penser que vous voulez informer la population. C'est pourquoi je vous souhaite la bienvenue ici à la présidence... Dans le passé, les journalistes étaient comme des gens qui étaient censés s'affronter aux institutions du pays... À cette époque, quand les dirigeants voyaient un journaliste, ils pensaient qu'il ne venait pas pour faire du bien... c'est pourquoi ils avaient peur d'eux, et les fuyaient même.* »¹³¹ De tels commentaires pourraient être interprétés comme une reconnaissance implicite que des erreurs avaient été commises dans le passé et devaient être rectifiées.

Même si le président a parlé d' « *entamer une nouvelle page de l'histoire du Burundi* » en ce qui concerne les médias,¹³² il n'a pas reconnu la gravité ni l'impact à long terme des attaques de 2015 contre les journalistes. Il n'y a pas eu non plus de progrès s'agissant de rendre la justice pour certaines des violations atroces des droits humains commises contre des journalistes depuis 2015, dont la disparition forcée du journaliste d'Iwacu Jean Bigirimana en juillet 2016, le meurtre du caméraman de la radio et télévision nationale Christophe Nkezahizi et de plusieurs membres de sa famille par la police en octobre 2015, ou la torture d'Esdras Ndikumana, ancien correspondant de Radio France Internationale et de l'Agence France-Presse au Burundi, par le service de renseignement en août 2015.¹³³

Réactions aux initiatives du président

Les journalistes ont exprimé des réactions mitigées face aux initiatives du président. « *Quand le président a dit toutes ces belles choses sur les médias, tout le monde a applaudi* », a déclaré un journaliste, faisant référence à la réunion du président avec des représentants des médias. « *Les yeux du président brillaient. Tout le monde souriait. On ne pouvait pas le croire. Mais presque tous les médias qui ont été suspendus restent suspendus, notamment la BBC et la Voix de l'Amérique.* »¹³⁴ La

¹³⁰ Entretiens avec des sources confidentielles, mars et avril 2021.

¹³¹ Commentaires du président Ndayishimiye sur « Ku nama », Radio Isanganiro, 20 mars 2021.

¹³² Voir « Jamais sans les médias : S.E. Evariste Ndayishimiye se prononce en faveur d'une reconsidération par le CNC de certaines mesures de restrictions », <https://www.presidence.gov.bi/2021/01/28/jamais-sans-les-medias-s-e-evariste-ndayishimiye-se-prononce-en-faveur-d-une-reconsideration-par-le-cnc-de-certaines-mesures-de-restriction/>, 28 janvier 2021.

¹³³ Pour plus d'informations sur ces cas, voir la Commission d'enquête, « Rapport final détaillé de la Commission d'enquête sur le Burundi » (A/HRC/36/CRP.1), paragraphes 252-255, 328-332 et 523-524, <https://www.ohchr.org/fr/hrbodies/hrc/coiburundi/pages/coiburundi.aspx>, 18 septembre 2017.

¹³⁴ Le gouvernement a suspendu les émissions de la BBC et de la Voix de l'Amérique en mai 2018.

*seule promesse qu'il a tenue concernait Bonasha. Des promesses, des promesses. Ils ont inventé ce slogan 'Jamais sans les médias'. C'est juste une affaire de relations publiques. »*¹³⁵

Même un journaliste travaillant pour un média d'État était sceptique ; il a estimé que ces initiatives visaient à tromper le public et a déclaré qu'il n'existait pas de liberté des médias au Burundi.¹³⁶ Un journaliste indépendant a qualifié les discours du président de « *pure manipulation... Comment peut-on parler de liberté quand on n'est pas libre de couvrir tous les sujets ?* »¹³⁷

Un autre journaliste indépendant a qualifié le dialogue entre le gouvernement et les médias d'avancée significative, mais a ajouté : « *Il reste encore du chemin à parcourir. Les journalistes ne prennent rien à la légère. Ils attendent des faits concrets. Nous attendons toujours... Les paroles sont claires, mais les réalisations ne sont pas visibles sur le terrain.* »¹³⁸ D'autres ont expliqué qu'ils restaient sur leurs gardes, conscients que ces petits progrès pouvaient facilement être annulés.

Un point de vue plus positif a été proposé par un journaliste travaillant pour un média d'État : « *Je pense qu'il y a eu des changements remarquables dans le travail des journalistes depuis que Neva est au pouvoir. Il a un langage conciliant et fait savoir que (les journalistes) ne sont pas des renégats sociaux mais contribuent au développement du pays... (mais) on ne peut pas dire que tout est blanc. La liberté est toujours relative... dans le monde du journalisme.* » Il a estimé que le président souhaitait créer une image différente de celle de son prédécesseur et séduire les professionnels des médias.¹³⁹

Accès à l'information auprès du gouvernement

L'accès aux informations provenant de sources officielles a longtemps été difficile pour les journalistes burundais, en particulier depuis 2015, lorsque la plupart des autorités ont adopté une attitude ouvertement hostile envers les médias.

Certains journalistes ont commenté positivement le fait qu'en 2021, certaines autorités provinciales ou locales nouvellement nommées étaient plus accessibles que leurs prédécesseurs. Si certaines refusaient toujours de parler aux journalistes, d'autres étaient prêtes à répondre aux questions, même si elles n'apportaient pas de réponses utiles. « *Ce n'était pas comme ça sous Nkurunziza* », a déclaré un journaliste. « *Neva a initié une approche différente... Il y a une nouvelle tendance. Les autorités veulent vendre la nouvelle doctrine du gouvernement de Leta Mvyeyi (l'État-parent).* »¹⁴⁰

¹³⁵ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021. Le slogan « Jamais sans les médias » (« Never without media » en anglais) est un jeu de mots sur le surnom du président Ndayishimiye, Neva.

¹³⁶ Entretien avec un journaliste travaillant pour un média d'État, 8 avril 2021.

¹³⁷ Entretien avec un journaliste de radio, 12 avril 2021

¹³⁸ Entretien avec un journaliste de radio, 23 avril 2021.

¹³⁹ Entretien avec un journaliste travaillant pour un média d'État, 6 avril 2021.

¹⁴⁰ Entretien avec un journaliste indépendant, 23 avril 2021.

Néanmoins, l'accès à l'information reste un problème. Un journaliste a parlé de « *non-accès total aux statistiques* » ; il pensait que certaines autorités ne comprenaient pas l'intérêt des médias ni la valeur du journalisme. « *Quand on couvre un sujet sensible, ils nous chassent ou nous arrêtent au préalable.* » Même l'accès aux statistiques officielles était un problème, certaines autorités bloquant l'accès aux données publiques.¹⁴¹

Impact plus large sur la liberté d'expression

À ce jour, les petits pas du gouvernement vers l'ouverture du paysage médiatique ne semblent pas avoir eu un impact profond sur la population.

Avant 2015, les Burundais à travers le pays contactaient régulièrement les médias pour signaler des abus ou d'autres informations. Aux côtés des organisations de la société civile, les stations de radio fermées par le gouvernement en 2015 étaient parmi les premiers points de contact des habitants cherchant à obtenir réparation pour une injustice perçue. Les victimes, témoins et autres citoyens ordinaires n'avaient pas peur de s'exprimer publiquement, même face à la caméra. Avec le vide laissé après les événements de 2015, et la répression qui a suivi, les gens ont eu peur de contacter les journalistes, et certains ont été menacés pour s'être adressés aux médias.

Certains correspondants radio ont remarqué que depuis février ou mars 2021 environ, quelques personnes contactaient occasionnellement les médias, par exemple si elles avaient un différend avec une autorité locale. Cependant, la plupart des journalistes ont déclaré qu'il y avait encore une peur généralisée parmi la population et qu'il était difficile de trouver des personnes prêtes à être interviewées. « *Quand je vais faire une enquête, les gens se regardent les uns les autres et disent qu'ils ne veulent pas parler* », a confié un journaliste. « *Parfois, il m'arrive de rentrer chez moi sans rien. Les gens ont peur... Ils ont peur d'être arrêtés... Ils ont tendance à fuir les journalistes.* »¹⁴²

Quel avenir pour les médias au Burundi ?

Un journaliste indépendant a déclaré qu'il désespérait parfois de la piètre condition des médias au Burundi en 2021 : « *Il existe plusieurs stations de radio plus petites, mais elles travaillent pour le gouvernement ou le CNDD-FDD... Tout ce qu'elles font, c'est parler aux autorités (sans chercher d'autres points de vue). Il y a des radios communautaires qui sont théoriquement indépendantes, mais elles ne parlent jamais à des détracteurs du gouvernement, même sur des sujets non politiques. Elles ne font que des reportages sur la musique et le football. C'est comme si tout ce qui se passait au Burundi n'était que la musique et le football.* »¹⁴³

¹⁴¹ Entretien avec un correspondant local d'une station de radio, 21 avril 2021.

¹⁴² Commentaire par un journaliste de radio, 30 avril 2021.

¹⁴³ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.

Un autre journaliste expérimenté a critiqué certains des nouveaux médias en ligne qui se limitent au divertissement, à la culture et à des sujets plus légers. Il a estimé que les journalistes avaient la responsabilité de continuer à repousser les limites et devraient saisir l'opportunité de le faire sous le nouveau gouvernement. Il pensait que les médias pouvaient jouer un rôle important en exigeant des comptes au nom de la population :

« Certains médias... ne rendent compte que des choses positives et agissent comme des sociétés de relations publiques. Le gouvernement peut être prêt à tolérer un certain niveau de liberté de la presse... Nous pouvons récupérer un peu de notre liberté passée... La population a besoin de plus que des relations publiques ; elle a besoin d'un journalisme qui interpelle... Nous devons continuer d'avancer, même lentement... Sinon, à quoi sert tout ce que nous avons vécu ? »¹⁴⁴

Il est peu probable que les radios et télévisions encore en exil aient la possibilité de fonctionner au Burundi dans un avenir proche, à moins qu'elles ne soient prêtes à sacrifier leur indépendance et à se soumettre à la censure. Leurs récentes difficultés au Rwanda illustrent toujours la façon dont elles sont encore perçues par le gouvernement burundais. Pourtant, ces stations continuent de fournir des informations importantes aux personnes à l'intérieur du Burundi, dont beaucoup écoutent leurs émissions en ligne, même si elles sont souvent perçues comme proches de l'opposition.

En regardant vers l'avenir, les journalistes ont exprimé des sentiments mitigés quant à la probabilité d'un assouplissement plus large des restrictions en 2021, comme l'a décrit un journaliste : *« Je croise les doigts. Nous avons connu pire que cela dans le passé. Les choses peuvent s'améliorer très lentement. On dirait qu'il y a peut-être un vent nouveau, mais j'ai également des doutes... Ils nous promettent des choses, mais ensuite quoi ?... La machine n'a pas encore été bien huilée. Nous devons donc attendre et espérer. »¹⁴⁵*

¹⁴⁴ Entretien avec un journaliste indépendant chevronné, 19 avril 2021.

¹⁴⁵ Entretien avec un journaliste indépendant, 16 avril 2021.